



Bulletin Municipal Rimling

Paris 7 janvier 2015



Rimling 8 mai 2015



Exode, Accueil, Reconnaissance, Amitié

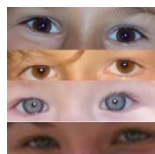
Libération, Gratitude.



« Qui a reçu ne doit jamais oublier! »



Paris 13 novembre 2015



Regards sur l'Année 2015...

Mairie



Site Internet : www.rimling.fr

Mairie de RIMLING

10, rue de l'église

57720 – RIMLING

Tél : + 33 3 87 09 98 02

e-mail : mairie.rimling@wanadoo.fr

Ouvertures du Bureau : Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi 8h30 à 12h Tous les mardis de 17h à 20h



Hélène SPIELMANN Secrétaire



Françoise HEMMERT Agent Technique



Pascal HOELLINGER Agent Technique

Le Mot des Maires....sous le signe de l'Amitié entre BASSAC et RIMLING



Chers Amis de Rimling !

« Quelle belle aventure que la signature de cette charte d'amitié entre Rimling et Bassac, deux charmantes communes avec beaucoup de similitudes.

Le 8 mai, nous sommes partis mon conseil municipal et moi-même pour Rimling signer cette charte que nous préparions avec Eric depuis notre première rencontre en 2012.

Un charmant Monsieur, doyen de Rimling, Edouard Hoellinger était l'instigateur de ce projet qui lui tenait à cœur. Il voulait tellement réunir nos deux villages et ainsi montrer sa reconnaissance aux bassacois qui avaient accueilli les rimlingeois obligés de fuir cette horrible guerre en laissant derrière eux leurs maisons et tout ce qu'ils possédaient.

C'est ainsi que se sont tissés les premiers liens d'amitié et 10 ans après ces liens perdurent et se consolident au fil des années.

Eric et moi-même avons ressenti cette amitié dès notre première rencontre, notre entente a été immédiate et sincère. Notre but aujourd'hui est de transmettre tous ces souvenirs à nos jeunes générations.

Cette journée du 8 mai 2015 restera gravée dans nos mémoires, cette cérémonie était pleine d'émotions, difficile de ne pas avoir la larme à l'œil.

Une immense gratitude se lisait dans les yeux des anciens présents ce jour-là et qui ont vécu ces tragiques événements.

Merci à toi Eric d'avoir organisé cette magnifique cérémonie hymne à l'amitié.

Merci aussi à Bernard pour sa chanson tellement émouvante et merci à tous les rimlingeois, vous aurez toujours une place à part dans mon cœur avec tous ces merveilleux souvenirs.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2016 et c'est avec un immense plaisir que nous vous accueillerons à Bassac en mai certainement. »

Nicole ROY

Maire de Bassac Charente.

Chers Amis,

Merci à Nicole Roy pour ces mots sincères qui reflètent bien notre sens de l'Amitié et de l'entente cordiale entre nos 2 communes.

L'année 2015 n'a pas été celle que nous aurions voulue pour notre Pays, car, la République en sort ébranlée. Nous nous devons d'être solidaires de toutes ces victimes de ces attentats, de ces guerres. Nous comprenons mieux que quiconque parce que nos aïeux l'ont vécu ce qu'est la mort par la guerre, l'exode vers d'autres lieux parce qu'il y avait conflit sur notre sol... Nous savons ce qu'est la douleur de perdre un proche...

Malgré tous ces événements il faut continuer à vivre, à travailler, à se redresser...

Aussi pour cette nouvelle année qui est déjà bien entamée, je vous souhaite tout simplement ce que vous vous souhaitez, surtout la paix et une bonne ou meilleure santé.

Le Bulletin Municipal n'est pas seulement fait pour regarder dans le « rétroviseur » de l'année écoulée mais aussi de vous présenter nos projets, nos « petites » ambitions futures et aussi parfois nos soucis. Soucis qu'il faut malgré tout relativiser lorsque nous constatons de ce qui se passe par ailleurs.

Notre année a été marquée par de nombreuses animations provoquées comme par le passé par nos associations dont le dynamisme et la générosité sont reconnus au-delà des espérances de leurs dirigeants, membres, et participants bénévoles de toutes ces manifestations.

Grace à une synergie exemplaire entre les associations, le conseil Municipal, le personnel communal, les enseignants de l'école et le personnel du SIVU, et vous tous, chers habitants de notre beau petit village, nous arrivons ENSEMBLE à faire VIVRE notre commune, à lui donner des références dont on pourrait nous envier. Tout simplement et du fond du cœur je vous dis simplement Merci !

Aux adjoints et aux Membres du Conseil Municipal, continuons à garder cette éthique de cohérence, de débat démocratique, du respect envers notre vie associative et la population ! Nos décisions seront d'autant plus faciles à prendre pour le bien être de notre cadre de vie.

2016 sera l'année de consolidation des chantiers en cours. Ce sera aussi la consolidation de notre Charte d'Amitié avec Bassac en Charente même, puisque qu'un déplacement y est prévu du 5 au 9 mai prochain. Comment ne pas se remémorer la venue de nos amis Charentais et les cérémonies du 8 mai dernier. Ce fût une réussite totale, et ce, grâce à vous tous ! Oui chers Amis **« QUI A RECU NE DOIT JAMAIS OUBLIER » !**

Bonheur, Joie, Santé, Unité Familiale,
épanouissement professionnel à vous tous !
Bonne et Heureuse Année 2016 !
Votre dévoué Eric !



Les Principales Délibérations du Conseil Municipal en 2015



Délibération n°
2015-001

Objet: **Chasse Communale - Appel d'offres du lot n° 2**
Agrément des candidatures

- M. Emile KARLESKIND
- M. Alain KOBLER

Délibération n°
2015-002

Objet: **Chasse Communale - Mise en location du lot n° 2**

De retenir l'offre de M. Alain KOBLER domicilié à WOELFLING-LES –SARREGUEMINES pour un montant de 4.200 € pour le lot n° 2 de la location de la chasse communale.

Délibération n°
2015-003

Objet: **Vote du Compte administratif 2014**

Sous la présidence de M. Roger HEINRICH, Adjoint au Maire chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2014 qui s'établit ainsi :

Budget Principal	Résultat à la clôture de l'exercice 2013	Part affectée à l'investissement exercice 2014	Résultat de l'exercice 2014	RESULTAT de CLOTURE de 2014
Investissement	- 241 686,27		146 249,15	- 95 437.12
Fonctionnement	121 783,99	121 783,99	139 488,62	139 488,62
TOTAL	- 119 902,28	121 783,99	285 737,77	44 051,50

Délibération n°
2015-004

Objet: **Affectation du résultat de fonctionnement 2014**

Le CONSEIL MUNICIPAL délibère et décide à l'unanimité d'affecter le résultat cumulé d'exploitation de l'exercice 2014 qui s'élève à **139 488,62 €** € comme suit :

- affectation en couverture du besoin 139 488,62 (C/1068R)

Délibération n°
2015-005
ACTES 7 1

Objet: **Approbation du compte de gestion de la Commune**

Déclare que le compte de gestion de la Commune dressé, pour l'exercice 2014, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n°
2015-008
ACTES 7 1

Objet: **Travaux Foyer des jeunes et seniors – Salle Communale**

Monsieur le Maire soumet donc au Conseil de réitérer la demande de subvention au titre de la D.E.T.R. 2015 et propose d'adopter un nouveau plan de financement :

- Devis estimatif des travaux : 83 770 € HT
- Subvention D.E.T.R. escomptée 20 % : 16 754 €
- Charge pour la collectivité : 67 016 € HT

Délibération n°
2015-009

Objet: **Travaux d'enfouissement des réseaux secs
Rue de la Mairie et Rue du Schlossberg**

Monsieur le Maire soumet dans le cadre des programmes d'investissement 2015 les travaux d'enfouissement des réseaux secs dans la rue de la Mairie et rue du Schlossberg comme détaillés ci-dessous :

- Devis estimatifs des travaux : 354.756,00 € HT
- Subvention départementale escomptée 40 % : 141.902 €
- Charge pour la collectivité : 212 854,00 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré **Adopte** les devis

Délibération n°
2015-010

Objet: **Vote du budget primitif 2015**

Le CONSEIL MUNICIPAL approuve et vote le budget primitif 2015 nomenclature M14 présenté par Monsieur le MAIRE et dont la balance générale s'équilibre de la façon suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	585 337,00 €
DEPENSES de FONCTIONNEMENT :	412 579,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT :	585 337,00€
RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	412 579,00 €

Délibération n°
2015-011

Objet: **Affectation du résultat de fonctionnement 2014 Budget LOTISSEMENT**

Le CONSEIL MUNICIPAL délibère et décide à l'unanimité d'affecter le résultat cumulé d'exploitation de l'exercice 2014 du budget Lotissement qui s'élève à **95 479,58 € €** comme suit :

- affectation à l'excédent reporté 95 479,58 (002R)

Délibération n°
2015-013

Objet: **Vote des taux d'imposition des taxes locales 2015**

DECIDE à l'unanimité des suffrages exprimés,

Article 1^{er} : DE NE PAS AUGMENTER les taux d'imposition par rapport à 2014 et de les reconduire à l'identique sur 2015 soit :

Taxes	Taux 2014	Taux 2015
Taxe d'habitation	12,36 %	12,36 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	13,02 %	13,02 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	49,98 %	49,98 %

Article 3 : INDIQUE que le produit fiscal attendu pour l'année 2015 est donc de 143 210 €.

Délibération n°
2015-015

Objet: **Travaux Foyer des jeunes et seniors – Salle Communale**

- **DECIDE** de réitérer la demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux – programme 2015;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de solliciter la subvention auprès de l'Etat ;

Délibération n°
2015-015-1

Objet: **Réfection de voirie et bordures - Grand'Rue**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la délibération du 30 octobre 2014 approuvant les travaux de voirie et bordures Grand'Rue et soumet au conseil le devis rectifié, en raison de travaux supplémentaires, pour un montant de 27 824,50 € HT.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le devis des Ets GREBIL pour des travaux de voirie et bordures Grand'Rue pour un montant total de 27.824,50 € HT
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ces travaux

Délibération n°
2015-016

Objet: **Achat d'une tondeuse-tracteur et d'une tondeuse tractée**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de prévoir l'achat d'une nouvelle tondeuse-tracteur et d'une tondeuse tractée.

Le Conseil Municipal décide de l'achat de ces matériels et accepte les devis suivant :

- Tondeuse-tracteur : 10.244,00 € HT



Délibération n°
2015-017

Objet: **Réfection de voirie et bordures Grand'Rue Travaux supplémentaires**

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- autorise les travaux supplémentaires concernant la réfection de voirie et bordures Grand'Rue ;
- accepte les devis pour un montant de 2.284,80 € et 3.539,22 € ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux.

Délibération n°
2015-019

Objet: **Chasse communale – Désignation d'un estimateur de dégâts de gibier**

- Monsieur le Maire informe que l'article R.229-8 du Code Rural impose aux collectivités de nommer, après accord des locataires de chasse, un estimateur chargé d'évaluer les dégâts causés aux cultures par le gibier autre que sanglier. Approuve la nomination de Monsieur Constant LAUBACHER, domicilié à 57415 MONTBRONN, 40 rue des Verriers, en qualité d'estimateur des dégâts causés aux cultures par le gibier rouge (cerfs, daims, chevreuils, lièvres, lapins....)

Délibération n°
2015-020

Objet: **Attribution du marché – « Enfouissement des réseaux secs –
Tranche ferme, rue du Schlossberg, rue de la Colline, rue des Vergers
Tranche conditionnelle, rue de la Mairie»**

Enfouissement des réseaux secs :

- **Tranche ferme, rue du Schlossberg, rue de la Colline, rue des Verger**
- **Tranche conditionnelle, rue de la Mairie**

Avec l'entreprise ESA TP pour un montant de :

- Tranche ferme : 146 893,03 € HT
- Tranche conditionnelle : 60 791,45 € HT

Délibération n°
2015-021

Objet: **CREDIT DE TRESORERIE – Investissement 2015**

Dans le cadre de son programme d'investissement 2015 d'effacement des réseaux rue du Schlossberg et rue de la Mairie, Monsieur le Maire propose au Conseil de contracter un crédit de trésorerie de 150.000,00 EUR sur une durée de 12 à 18 mois environ
Autorise le crédit de trésorerie de 150 000 EUR (cent cinquante mille euros)

Délibération n°
2015-022

Objet: **Convention Orange – Travaux d'enfouissement des réseaux secs**

Le Maire informe le conseil municipal sur la nécessité de signer une convention avec Orange pour les travaux d'enfouissement des réseaux secs Rue du Schlossberg, Rue de la Colline et Rue des Vergers.

Cette dernière a pour objet de fixer les modalités juridiques et financières pour la mise en œuvre de la dissimulation des réseaux aériens existants, soit les travaux de génie civil et les travaux de câblage.

Délibération n°
2015-023

Objet: **TRILINGUA – Prise en charge Commune de Rimling**

Monsieur le Maire informe le conseil de la suppression de l'aide européenne de 50 % des charges du dispositif « TRILINGUA » du SIVU de la Bickenalbe et propose au conseil de modifier, à la rentrée scolaire 2015, la clé de répartition de prise en charge de « TRILINGUA » au prorata du nombre d'élèves de la Commune.

Il soumet au conseil un exemple de clé de répartition des charges :

54 élèves	→52 % Commune de Rimling
24 élèves	→23 % Commune d'Obergailbach
26 élèves	→25 % Commune d'Erching
104 élèves	→100 %

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité : **ACCEPTE** cette proposition ;

Délibération n°
2015-024

Objet: **Convention Communauté de Communes du Pays de Bitche – Parking de covoiturage**

-
-
- Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération du 28 mars 2013 acceptant la mise à disposition gratuite du parking de covoiturage au lieu-dit « Salzbruck » à la Communauté de Communes du Pays de Bitche et soumet au conseil le projet de convention relative à l'entretien de ce parking.
-
- Le Conseil municipal, après avoir délibéré,
-
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer la convention avec la Communauté de Communes du Pays de Bitche pour l'entretien du parking de covoiturage de Rimling.
-
- Une copie de la convention sera annexée à la présente délibération

Objet: **Elaboration d'une carte communale – modification complémentaire de la précédente – mise en normes des nouvelles réglementations de l'urbanisme.**

Monsieur le Maire présente l'opportunité et l'intérêt pour la commune de se doter d'une Carte Communale :

Après avoir entendu l'exposé du Maire :

Considérant :

- que l'établissement d'une Carte Communale aurait un intérêt évident pour une bonne gestion du développement communal;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- 1- de prescrire l'élaboration sur l'ensemble du territoire communal d'une Carte Communale conformément aux dispositions de l'article L.124-1 et suivants du Code de l'Urbanisme ;
- 2a- de demander conformément à l'article L.121-7 du Code de l'Urbanisme que les services de la Direction Départementale des Territoires soient mis gratuitement à la disposition de la commune pour assurer la conduite d'opération des études et de la procédure d'élaboration de la Carte Communale.
- 2b- de charger le cabinet d'urbanisme LAMBERT et Associés de la réalisation de l'élaboration de la Carte Communale et accepte le devis pour un montant de 7662,00 € HT,
- 3- de donner autorisation au Maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaire à l'élaboration de la Carte Communale,
- 4- de solliciter de l'Etat conformément à l'article L121-7 du Code de l'Urbanisme qu'une dotation soit allouée à la commune pour couvrir les frais matériels et d'études nécessaires à l'élaboration de la Carte Communale,
- 5- dit que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes à la l'élaboration de la Carte Communale seront inscrits au budget de l'exercice considéré
- 6- Décide d'associer le Conseil Départemental à l'élaboration de la carte communale et de solliciter auprès de lui la subvention afférente.

***Ignorer un problème
est encore le plus sûr moyen
de le résoudre.***



Objet: **Subvention aux associations**

- **VERSER UNE SUBVENTION DE :**
 - 600 € à l'Association des Arboriculteur de Rimling
 - 800 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Rimling
 - 400 € à l'union pongiste d'Obergailbach
 - 100 € à l'association « Le souvenir Français »
 - 100 € à l'Amicale des Secrétaires de mairie du pays de Bitche
 - 80 € à l'amicale des agents territoriaux du Pays de Bitche
 -

Délibération n°
2015-028

Objet: **Location des parcelles communales aux exploitants agricoles**
Prix du fermage

Vu l'arrêté ministériel du 20 juillet 2015 constatant pour l'année 2015 l'indice national de fermage.

Monsieur le Maire informe le Conseil que :

L'indice national des fermages s'établit pour 2015 à 113,03

- La variation de l'indice national des fermages 2015 par rapport à l'année 2014 est de + 1,61 %

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide que les exploitants ayant loué des parcelles appartenant à la Commune paient un prix des fermages selon cet indice :

Soit pour la Commune de RIMLING un prix de 0,98 € l'are.

Délibération n°
2015-029

Objet: **Lotissement de la Bickenalbe – 2^{ème} Tranche - Vente d'une parcelle**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la demande d'achat d'un lot, parcelle à construire, dans le Lotissement communal de la Bickenalbe – 2^{ème} Tranche, rue du Stade à RIMLING.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décide que la vente aura lieu dans et sous les conditions de la délibération en date du 11 octobre 2007 visée par l'autorité de tutelle le 19 octobre 2007.

Il s'agit du lot cadastré ainsi :

Section 7 parcelle n° 180 (/31) d'une contenance de 8a31 sera vendu à M. Raphaël STENGER et Mme Amélie METTEL pour la somme de **39 057,00 € T.T.C**

Délibération n°
2015-031

Objet: **Etat des prévisions des coupes 2016**

- 'approuver l'état de prévision de coupes et la destination des coupes de la forêt communale pour l'exercice 2016
 - Coupe parcelles : 1j et 8c
Bois de chauffage non façonné :
 - Le bois de chauffage sera délivré après une mise en sécurité des tiges égales et supérieures à 30 cm de diamètre
 - Les lots seront mis à disposition sous forme de cession avec consultation de prix.
- D'approuver le programme d'actions pour un montant maximum de : 3 374 € et autorise M ; le Maire ou son Adjoint délégué à signer les devis correspondant à ces travaux.
 - Coupe parcelle 6 : vente en bloc et sur pied.



L'ordonnance n°2014-1090 du 26 Septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées prévoit la mise en place d'un outil, l'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP).

Cet agenda précise la programmation des travaux nécessaires à la mise en conformité de l'ensemble des bâtiments et installations concernés ainsi que leur financement. Le délai de dépôt en Préfecture était le 27 Septembre 2015.

Avant la rédaction de l'ADAP, une étape de diagnostic est primordiale afin d'établir un état des lieux de l'accessibilité des installations et définir le coût des travaux.

La réalisation de ce diagnostic sur l'ensemble du territoire communautaire a été confiée à la Communauté de Communes du Pays de Bitche. Les rapports seront transmis aux communes au plus tard le 7 Novembre 2015.

De ce fait, le délai de dépôt de l'ADAP ne peut être respecté.

Il est proposé au Conseil Municipal

- d'autoriser le Maire à signer et à déposer auprès de Monsieur le Préfet de la Moselle une demande de prorogation du délai de dépôt de l'Agenda d'Accessibilité Programmée,
- d'autoriser le Maire à signer et à déposer auprès de Monsieur le Préfet de la Moselle les attestations d'accessibilité d'un ERP de 5^{ème} catégorie conforme au 31 Décembre 2014 exemptant d'Agenda d'Accessibilité Programmée.

Objet: **Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Bitche – Transfert de compétence « Plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale »**

Les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Bitche ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 2 décembre 2009 et ont été modifiés à diverses reprises.

Par délibération du 9 septembre 2015, le Conseil Communautaire a approuvé une nouvelle modification de ses statuts pour intégrer la compétence « Plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale – PLUI ».

M. le Maire explique que depuis la loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain) du 13 décembre 2000, le législateur tend à favoriser la mise en place de Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux afin développer des stratégies de planification et d'aménagement à l'échelle territoriale. Cette démarche a encore été accentuée par la loi portant Engagement National pour l'Environnement dite « Loi Grenelle 2 » du 12 juillet 2010. Plus récemment, la loi sur l'Accès au Logement et l'Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014 a poussé encore davantage les communes à s'inscrire dans la démarche d'élaboration de plans locaux d'urbanisme à l'échelle intercommunale.

Il s'avère qu'après l'approbation du SCoT de l'arrondissement de Sarreguemines et l'obligation de respecter et mettre en œuvre les dispositions de la loi « Grenelle 2 », nombre de documents d'urbanisme (cartes communales, Plans d'Occupation des Sols ou PLU adoptés avant le 31 janvier 2011) ne sont plus aux normes et doivent être révisés notamment pour être compatibles avec le Scot et toutes les normes supérieures au Scot.

A défaut de transférer la compétence « Plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale – PLUI » à la Communauté de Communes et de prescrire l'élaboration du PLUI avant le 31 décembre 2015 :

- Les POS pour lesquels aucune décision de révision en PLU n'aura été votée au plus tard le 31/12/2015 deviendront caducs et les communes concernées seront soumises au RNU
- Les POS mis en révision au plus tard le 31 décembre 2015 devront intégrer les règles de la Loi « Grenelle 2 » avant le 1^{er} janvier 2017
- Les cartes communales qui ne prennent pas en compte les dispositions de la loi « Grenelle 2 » devront être révisées avant le 1^{er} janvier 2017
- Les cartes communales, POS et PLU qui ne sont pas compatibles avec le Scot, devront être révisées dans les trois ans qui suivent l'approbation du Scot, soit au plus tard le 23 janvier 2017

Dans l'hypothèse d'un transfert de compétence à la Communauté de Communes et la prescription d'un PLUI au plus tard le 31 décembre 2015, et conformément à la loi sur la simplification de la vie des entreprises du 20 décembre 2014, tous les délais de révision sont reportés au 1^{er} janvier 2020.

Un tel transfert de compétence s'inscrit dans le cadre d'une démarche volontaire des conseils communautaires et des conseils municipaux des communes membres et ce avant le 27 mars 2017. Après cette date, le transfert de cette compétence s'opérera de manière automatique sauf si, dans les trois mois qui précèdent, se forme une minorité de blocage regroupant au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population.

M. le Maire explique que plusieurs réunions ont été organisées par la Communauté de Communes pour évoquer ce sujet de l'urbanisme de planification. Le 1^{er} septembre 2015, une réunion relative au transfert de compétence a été organisée en direction des maires des 37 communes.

La mise en œuvre de l'élaboration d'un PLU intercommunal apparaît comme une démarche intéressante et ce pour différentes raisons :

- Disposer d'un seul document d'orientation et de planification pour l'ensemble du territoire communautaire
- Fixer pour chaque commune un cadre d'urbanisme opérationnel parfaitement cohérent avec les orientations générales et la planification territoriale
- Disposer de plus de temps pour l'élaboration des nouveaux documents d'urbanisme (jusqu'au 31 décembre 2019) avec maintien des documents d'urbanisme existants
- Mutualiser les dépenses d'élaboration des documents d'urbanisme (l'élaboration d'un PLUI est financièrement plus avantageuse que de multiplier les documents locaux)
- Disposer d'un document unique facilitant l'instruction des Autorisations du Droit des Sols

Ainsi, toutes les communes, qu'elles soient au RNU, à la carte communale, au POS ou au PLU sont concernées et peuvent bénéficier de la mise en œuvre d'une démarche globale et commune qui aboutira à disposer d'un document d'urbanisme aux normes.

Dans l'hypothèse d'un transfert de compétence, l'élaboration du PLUI implique la mise en place d'outils de collaboration avec les communes membres et d'outils de concertation avec le public.

Outre l'institution immédiate d'une « Conférence Intercommunale des Maires », une délibération prise concomitamment au vote communautaire sur la prescription du PLUI, fixe les modalités de cette collaboration. Ces modalités sont arrêtées préalablement par la Conférence Intercommunale des Maires.

M. le Maire explique que la réalisation du PLUI représentera sans doute une dépense de plus de 600.000 € (recrutement d'un chargé de mission compris). Cette dépense sera minorée du montant des subventions allouées (appel à projet de l'Etat ; Dotation Globale de Décentralisation ; Région Lorraine...). Le solde fera l'objet d'une répartition entre la Communauté de Communes (de l'ordre de 55% du solde) et des communes membres (de l'ordre de 45 % du solde). La part communale comprendra une part fixe et une part modulable fonction du nombre d'habitants. Les communes disposant d'un PLU révisé compatible avec le Scot se verront appliquer une réfaction. Considérant l'intérêt d'engager à l'échelle communautaire la prescription d'un PLUI, M. le Maire propose d'approuver le transfert de la compétence « Plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale – PLUI » à la Communauté de Communes du Pays de Bitche.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-17, 5211-5 et 5214-15 qui précisent notamment que le transfert de compétence peut s'opérer de manière volontaire par délibérations concordantes de l'organe délibérant de la communauté et des conseils municipaux selon la règle de la majorité qualifiée (2/3 des conseils représentant la moitié de la population ou la moitié des conseils municipaux représentant les 2/3 de la population).

Objet: **Travaux d'investissement rue de l'Eglise, du Stade, du Schlossberg et rue de la Colline**

Monsieur le Maire soumet dans le cadre des programmes d'investissement les travaux de voirie, réfection de la chaussée et réhabilitation partielle et sécurisation des trottoirs, Rue de l'église, rue du Stade, rue du Schlossberg et rue de la colline et soumet au Conseil les différents devis des entreprises.

Le financement des travaux se présente comme suit :

- Devis estimatif des travaux : 144 397,00 € HT
- Subvention escomptée : AMITER 30% : 43 319,00 €
- Charge pour la collectivité : 101 078,00 € H.T.

Objet: **Travaux bâtiment « Foyers des Jeunes et Seniors et logement social »**

Monsieur le Maire soumet dans le cadre des programmes d'investissement la réfection de la toiture ainsi que l'isolation et le ravalement des façades du bâtiment « Foyers des Jeunes et Seniors et logement social » et soumet au Conseil les différents devis des entreprises.

Le financement des travaux se présente comme suit :

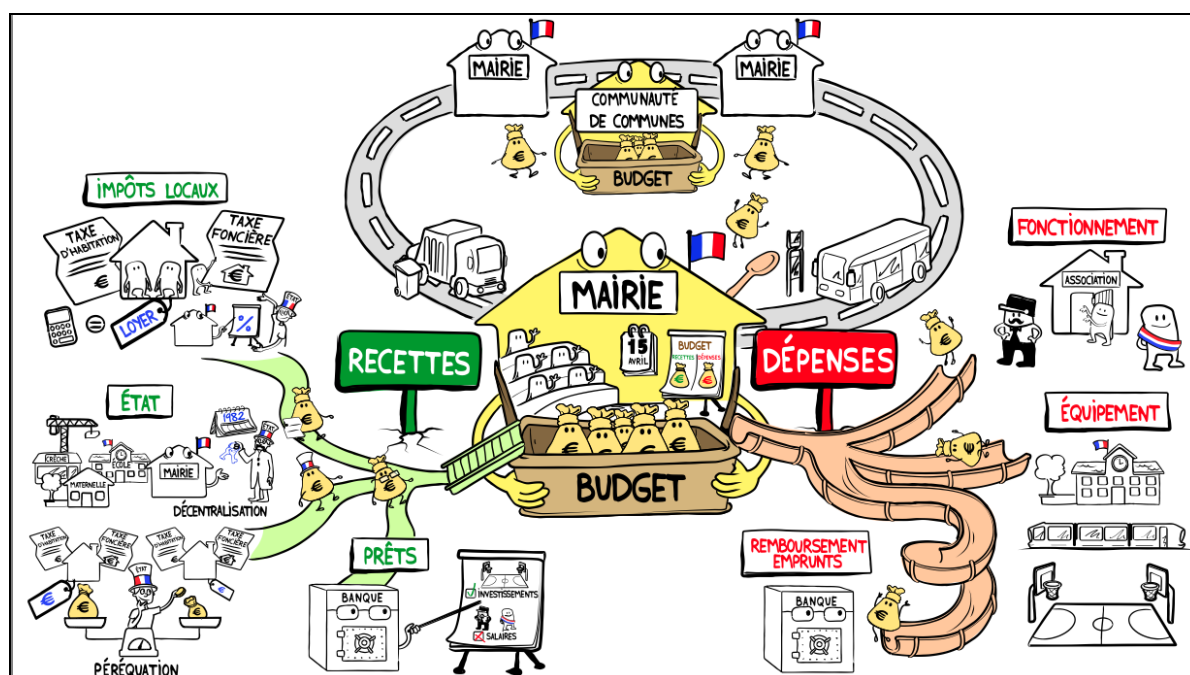
- Devis estimatif des travaux : 70 742 € HT
- Subvention escomptée : AMITER 30% : 21 222 €
DETR 25 % : 17 685 €
- Charge pour la collectivité : 31 835 € H.T.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

- **Décide** de réaliser les travaux de réfection de la toiture, d'isolation et de ravalement des façades du bâtiment « Foyers des Jeunes et Seniors et logement social » pour un montant global de 70.742 euros H.T.
- **Charge** Monsieur le Maire de solliciter les subventions auprès du Conseil Général de la Moselle dans le cadre de l'AMITER et de l'Etat (DETR)



BUDGET 2015



Comptes arrêtés au 31/12/2015 en Euros

FONCTIONNEMENT

Dépenses totales	287 453,42	Recettes totales	506 584,28
CHARGES A CARACTERE GENERAL	91 323,09	PRODUITS AUTRES	20 781,42
OPERATIONS CPTÉ ORDRE	64 990,17	IMPOTS ET TAXES	194 027,19
CHARGES DE PERSONNEL	43 750,04	DOTATIONS PART	129 132,89
CHARGES DE GESTION COURANTE	81 390,43	AUTRES PRODUITS	102 108,39
<i>Dont SIVU ECOLE 49 940€</i>		PRODUITS EXCEPT.	60 534,39
CHARGES FINANCIERES	5 812,67		

INVESTISSEMENT

Dépenses totales	247 878,06	Recettes totales	224 802,70
ELABORATION CARTE COMMUNALE	9 194,40	SUBVENTIONS INVEST	4 176,00
TRAVAUX BATIMENTS PUBLICS	3 830,04	DOTATIONS FONDS DIVERS	155 636,53
ACQUISITION MATERIELS	24 395,45	OPERATIONS ORDRE	64 990,17
TRAVAUX DE VOIRIE	88 516,14		
EFFACEMENT RESEAUX SCHLOSSBERG	95 569,17		
REMBOURSEMENT EMPRUNT CAPITAL	18 388,86		

DEPENSES TOTALES 2015 : 535 331,48€

RECETTES TOTALES 2015: 731 386,98€

La consultation des comptes avec explication détaillée est possible en Mairie

Les projets pour 2016- 2017



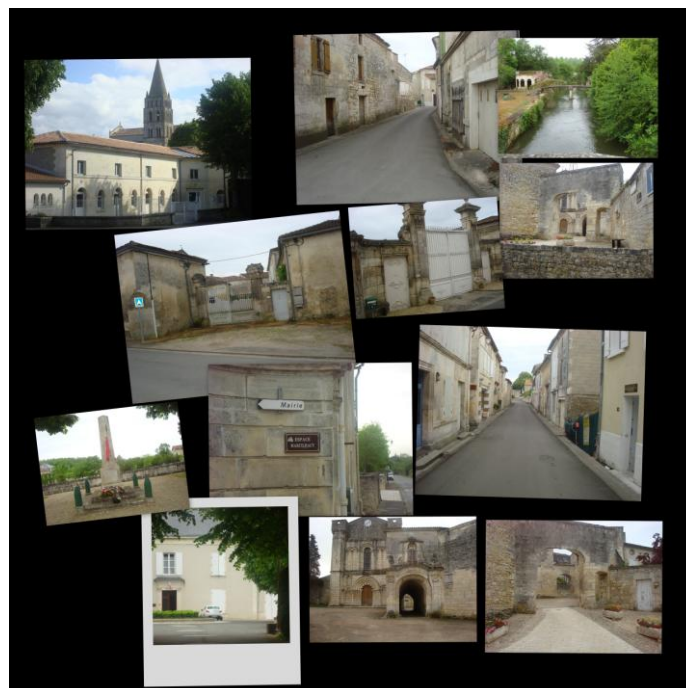
Elaboration et mise en conformité avec toutes les réglementations de la Carte Communale

- *Effacement des réseaux de la rue du Schlossberg + tranche conditionnelle rue de la Mairie (Travaux ayant débuté fin 2015)*
- *Ravalement des Bâtiments du logement et Foyers (ancienne école) + réfection du toit*
- *Réfection des rues du Schlossberg, de L'Eglise et du Stade par un nouvel enrobé.*
- *Réfection du mur autour de l'église côté morgue ...*
- *Réflexion pour une fusion des communes d'ERCHING, OBERGAILBACH, RIMLING , voire BETTVILLER et PETIT REDERCHING (cohérence bassin versant de la Bickenalbe) – Proposition qui n'engage que le Maire de Rimling pour le moment...*



Projet d'un voyage à BASSAC du 5/6 mai au 9 mai

Dans le cadre de notre Charte d'Amitié nous allons répondre à l'invitation chaleureuse de nos Amis Charentais. Nous participerons entre autres à la commémoration de l'Armistice pour le canton de JARNAC qui aura lieu cette année à BASSAC...



ETAT CIVIL
2015

Les naissances...

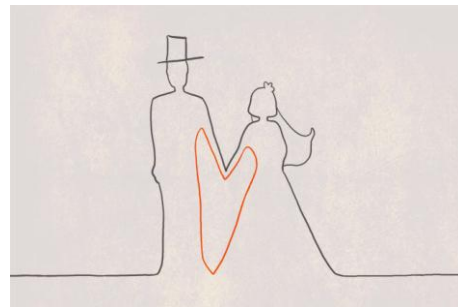
*Rimling compte actuellement 587
habitants...*



BECKRICH LAVELLOI Nicolas Wagué
16 avril 2015
FLAUDER Timéo Pierre
26 mai 2015
JORDY Liam
17 avril 2015
KELLER Soren Gerard
16 décembre 2015
KREMER Leo
10 décembre 2015
KREMER Sophia
10 décembre 2015

Mariages

« *C'est le néant... »* »



Les décès ...



HOELLINGER Théophile François
SCHUMACHER née WEISSE Marie Thérèse
BECKRICH Arthur
STEPHANUS née KIRSCHNER Julie



Parce qu'ils ont déjà une vie bien remplie, nos Doyens, nos Aînés sont notre référence, notre mémoire, nous leur devons une immense et incommensurable reconnaissance... La Municipalité honore chaque année avec fierté et convivialité les plus âgés...

Justin HEMMERT 94 ans résident à Albert Schweitzer – Rohrbach les Bitche

Le Maire et des membres du Conseil Municipal de Rimling ont rendu visite à Justin mais aussi à tous les Résidents originaires de Rimling. Emouvant et plein de souvenirs...



Elise Bour, une doyenne de 92 ans !

Egale à elle-même notre chère Elise ! La 104 toujours prête et révisée par Gérard...



Notre doyen habitant la Commune Monsieur Jules HOFFMANN ...84 ans en 2015



« Nounou » Jules préfère pédaler ! Aussi a-t-il vendu son vélo électrique pour garder la forme d'un vrai cycliste...

Et puis ... Du Bonheur, de la Joie pour le repas de « Noël » des Aînés... qui a eu lieu dès fin novembre pour cause d'élections régionales...



Urbanisme et Carte Communale

Selon la délibération 2015 /025, le Conseil Municipal a décidé de se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation du code de l'urbanisme, et, par conséquent elle soumet la carte communale quelque peu modifiée aux différentes instances et administrations pour approbation.

SCOT, Grenelle de l'environnement, Chambre d'Agriculture etc... tout cela exige un cahier de charges contraignant et obligatoire.

Cela implique de la part de chaque citoyen un respect strict du code de l'urbanisme. Chacun d'entre nous a et aura l'obligation de respecter toute réglementation en matière de permis de construire, de déclarations de travaux etc... à l'intérieur du périmètre de la Carte Communale. Toute construction en dehors de ce périmètre est proscrite.

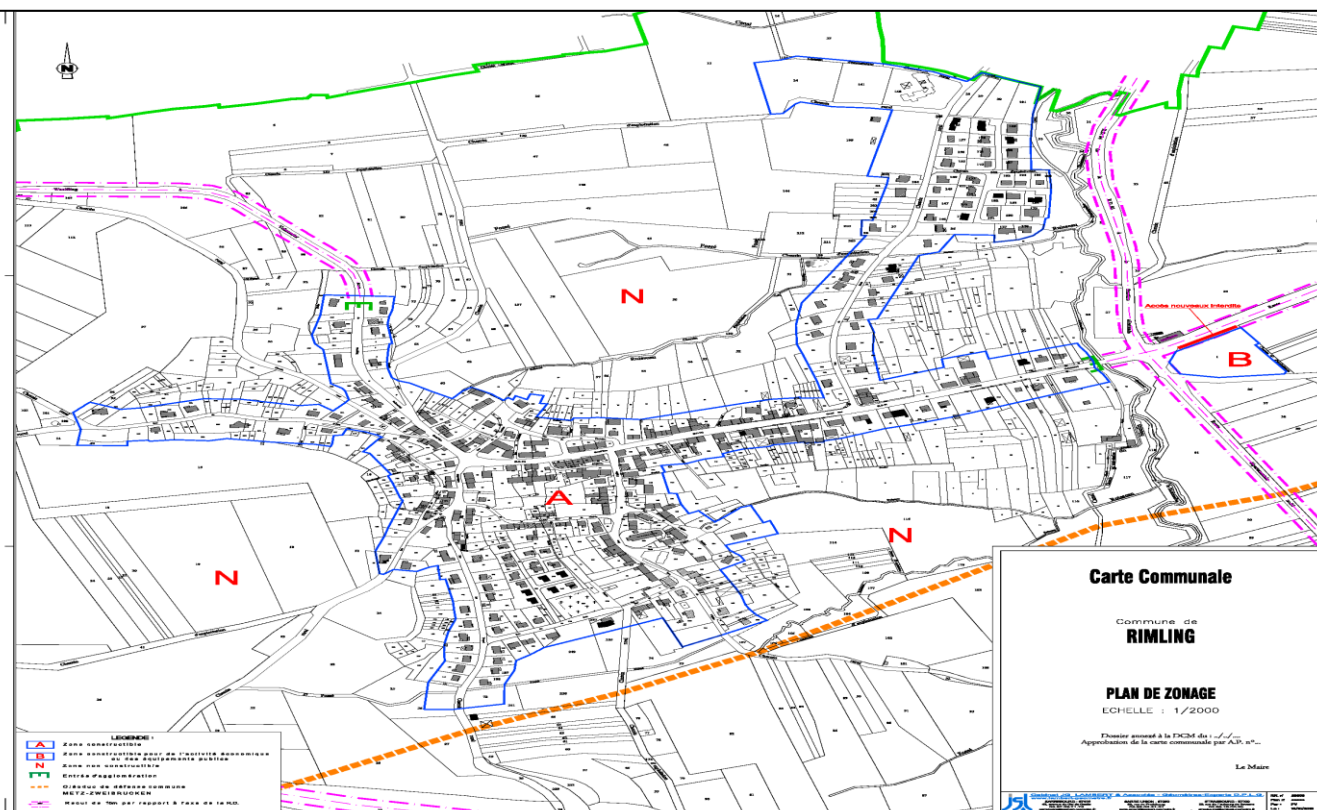
Le plan de la nouvelle Carte Communale soumise aux instances...

REGLEMENTATION de l'URBANISME TRES IMPORTANT – rappels importants ...

La loi impose de déclarer tous les travaux de constructions, (abris de jardins, habitation etc...), les travaux modifiant la superficie ou le volume d'un local (Agrandissements, aménagement de combles, création de sous sol non déclarée aux permis) les changements d'affectation et le tout quelle que soit la surface modifiée ou créée.

Une déclaration en Mairie est obligatoire avant la réalisation des travaux. Pour ceux réalisés sans déclaration, il est fortement recommandé de se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur.

Les services de la mairie sont à votre disposition pour vous renseigner, conseiller et régulariser les dossiers.



Les Arboriculteurs



ASSEMBLEE GENERALE DES ARBORICULTEURS

Le syndicat des arboriculteurs de Rimling-Erching s'est réuni en assemblée générale annuelle courant Avril sous la présidence de Thierry Schneider. La saison de distillation 2014 / 2015 fut à nouveau très prometteuse, en effet sur les 120 membres que compte notre syndicat environ 80 ont distillé la saison passée ce qui réjouit tout particulièrement le Président.

« Ce fut une nouvelle fois un très bon cru si je puis dire, grâce notamment à l'abondance des fruits de toute variété ce qui ne sera malheureusement pas le cas pour l'année 2015 »

Toutes ces journées de distillation ainsi que les manifestations et fêtes auxquelles nous avons participées ont bien sûr contribué à un bilan financier positif.

Durant l'été mis à part l'entretien annuel de la distillerie nous avons procédé à la réfection de nos deux alambics par le remplacement de deux nouvelles tôles au niveau du foyer. Une nouvelle fois tous nos sincères remerciements vont aux membres du comité pour leur soutien et leur disponibilité, notamment à Stock Thierry qui s'est chargé de fournir le matériel et a procédé à l'assemblage.

Sur invitation du président le comité s'est réuni au courant du mois de novembre et après débat a décidé de faire l'acquisition d'un nouvel alambic et a chargé le président de passer commande. La livraison du nouvel alambic est prévue au courant du mois de Mai 2016



Thierry Stock réhabilite notre "patrimoine"



Faut il le croire ? Nos amis Bassacois viennent en formation « Mieux Distiller » à Rimling !!

Mais où sont-ils donc avec nos amis de Bassac ??...



Lequel des 2 alambics sera remplacé par le nouveau ?

« Laura Les Couleurs de la Vie »



L'énergie du combat ne cesse de croître

L'association "Laura, Les Couleurs de la Vie" agit depuis dix ans, un âge que la fille qui a vu le jour en octobre 1994 à Bitche n'a pas eu la chance d'atteindre, emportée par un cancer. Une décennie à se battre, recueillir des fonds pour la recherche, établir des liens avec les services spécialisés pour enfants malades et assurer le souvenir d'une pétillante et courageuse personne. "La recherche progresse très lentement, le professeur Pascal Chastagner, à la fois chercheur et chef de service qui a soigné Laura, précise lui-même que le cancer chez l'enfant est le parent pauvre de ce fléau, il y a 2.000 nouveaux cas chez les enfants chaque année, contre 380.000 pour les adultes", précise Michel Ledig, président de l'association et père de Laura.

Les flammes de l'espoir pour les enfants malades



Derrière cette petite soirée conviviale, il y a tout cet élan de solidarité qui est à présent légendaire à Rimling, le village de la petite Laura, partie il y a dix ans déjà. Cette générosité est réelle et exemplaire depuis des années, et tout est mis en œuvre, au fil des mois, pour récolter des fonds pour aider la Recherche dans le domaine des maladies infantiles graves.

Jeunes étudiantes au grand cœur pour "Laura"



De jolis sourires pour une grande générosité

Trois jeunes filles du secteur, Laetitia Osché, Vanessa Klein et Justine Winkler, ont organisé dans le cadre de leurs études à l'IUT de Sarreguemines, section administrative et commerciale (GACO), un déjeuner dansant qui a connu un vif succès. **130 personnes** ont répondu à leur invitation.

Soirée conférence et dîner dansant pour Laura



Challenge Laura, Harmonie Municipale de Rohrbach, crèche solidaire, loto, Rotary, Golf, concerts... aussi et surtout les bénévoles des « fidèles parmi les fidèles »



Si tous les enfants malades qui ont bénéficié des dons de « Laura », le savaient, ils feraient une ronde, une énorme et belle ronde pour chanter l'amour la reconnaissance, l'amitié...à la clé on leur souhaite la guérison...

MERCI !



La station d'épuration

ASSAINISSEMENT

Depuis la fin de 2015, l'ensemble des travaux d'assainissement est terminé. Le système fonctionne dans l'ensemble correctement avec quelques disfonctionnements dus principalement aux lingettes qui ne sont pas biodégradables comme il est marqué sur l'emballage.

En 2016, pour se mettre en conformité avec les modifications de la réglementation, nous sommes tenus de faire une étude sur l'ensemble des déversoirs d'orage et mettre en place un système de comptage sur la « surverse » de la station de pompage à Erching pour un coût de 40 000 € environ.

Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 70% pour les études et 50% pour les travaux.



L'EAU

En 2015, nous avons poursuivi notre travail de renouvellement des réseaux d'eau potable surtout dans les secteurs où il y a le plus de fuites, sur les communes de Guising et de Petit Réderching. Ces travaux devraient être terminés début 2016.

En 2016, il est prévu renouveler le réseau d'eau potable rue de l'Eglise et rue Principale et entre la rue de l'Eglise et le pont sur la commune d'Erching.

L'appel d'offre pour réaliser le nouveau château d'eau sur la commune de Petit Réderching a été lancé et l'ouverture des plis se fera début janvier 2016.

Si tout se passe normalement ce nouveau château d'eau semi enterré équipé de trois pompes pour mettre les réseaux sous pression sera en service avant la fin 2016.

Grâce à la bonne gestion des réseaux et à l'élimination des fuites, nous avons encore amélioré le rendement en 2015.

En ce qui concerne les fuites chez les particuliers, nous avons constaté que les principales causes et solutions sont les suivantes :

Causes

Solutions

Trop de pression

Mettre un réducteur de pression

Fuite sur le chauffe-eau

Vérifier le groupe de surpression

Fuite sur les WC

Vérifier la chasse d'eau

Ces différentes fuites peuvent sensiblement augmenter votre consommation d'eau.

Suite à la modification des compétences à partir de 2020, l'ensemble des compétences du syndicat sera transféré à la communauté des communes. **Adresse :**

Contact : SYNDICAT des EAUX et de l'ASSAINISSEMENT de la BICKENALBE

Président : Monsieur Roger HEINRICH

Adresse : **1 rue Notre Dame**

57410 –PETIT REDERCHING

Tél. 03 87 09 81 80

assainissement.bickenalbe@wanadoo.fr

Horaires public : Mardi 13h-17h Mercredi 8h-12h

Jeudi 13h-17h



Le Regroupement Scolaire Ecole de La Bickenalbe

L'Amitié Franco-Allemande, l'apprentissage de la langue du voisin, TRILINGUA, vus et vécus par nos élèves...



à Reinheim

Comme les fois précédentes, une collation fournie par l'école, a été offerte aux enfants: croissants et pains au chocolat ainsi que jus d'orange. Après des jeux en extérieur, présentation d'un spectacle autour du chant « Sputz der kleine Osterhase ».

. Parents et enseignants espèrent que le dispositif Trilingua perdurera encore longtemps, pour le plus grand bien des élèves des deux écoles!

Les enseignants et animateurs du parc ont d'abord constitué trois groupes puis ont proposé trois ateliers pour chacun de ces groupes, à savoir, un atelier poterie, un atelier fabrication d'une fibule et cerise sur le gâteau, la visite de la tombe de la princesse de Reinheim.

L'animateur leur a montré comment on pouvait fabriquer une fibule à l'aide d'une tige en métal; un exercice intéressant d'autant que chacun a pu ramener son objet à l'école.

De belles et fructueuses rencontres franco-allemandes qui ont ravi élèves et enseignants... autour des crêpes et divers ateliers





CARNAVAL 2015

Jeunes élèves de maternelle chez les sapeurs-pompiers / Nos Sapeurs en manœuvre à l'école



Matinée à la caserne des pompiers pour les enfants de maternelle

La présentation de la tenue complète de feu a beaucoup intéressé et impressionné ce jeune public. L'un des temps forts fut évidemment la visite de la caserne avec son véhicule de secours, ainsi que l'ensemble de l'équipement : vestes, casques, bottes, ceinturons... .

Les pompiers vont simuler un accident alors qu'un élève prend le rôle de la victime et un second celui de témoin. Ce dernier devait expliquer au pompier répondant à Metz qui il était, où il se situait et surtout quelle était la raison de son appel. Une fois le message bien transmis, les trois sapeurs locaux, avertis par leur bip ont sauté dans leur tenue de feu pour partir à bord de leur nouveau véhicule, sans oublier d'actionner gyrophare et deux tons.



En exercice à l'Ecole en juin 2015....

Visite du Parc Préhistorique



« Bonne Fête Maman » Bouquet fabrication « Ecole »



Les écoliers, en protecteurs de la nature



Une leçon de choses en plein air, pour le plus grand bonheur des écoliers

Les enfants ont beaucoup apprécié cette journée nature, avec repas tiré du sac. Parmi les objectifs visés, il s'agissait de faire prendre conscience aux élèves de l'existence de milieux protégés à proximité de chez soi, et de leur valeur.

Une sortie fort intéressante pour petits et grands qui ont découvert le fonctionnement de zones humides et leur importance pour la faune et la flore.

Faire acquérir un comportement respectueux « copain de la nature », sur un site protégé, est un objectif ambitieux mais primordial. « Marais et prés humides ne sont ni inutiles, ni insalubres, mais utiles à l'homme, comme à la faune et à la flore »..



PETIT DEJEUNER EQUILIBRE



Au Parc à BLIESBRUCK

Les Elèves Témoins et Acteurs du « Devoir de Mémoire »



Merci pour leur participation ! Merci aux Enseignants et aux Parents !



Une rentrée scolaire sans histoires au groupe scolaire de la Bickenalbe. Des Effectifs en petite augmentation TRILINGUA et le PERISCOLAIRE maintenus pour l'année scolaire 2015 2016.

Le groupe scolaire de la Bickenalbe compte actuellement trois classes élémentaires et deux classes maternelles, dont les élèves viennent d'Obergailbach, Guiderkirch, Erching et Rimling. Il est dirigé par Sandra Netzer qui enseigne aux 25 élèves du cours moyen. Elle est déchargée le mardi par Perrine Kessler. Gilles Riwer au CP/CE1 a 25 élèves, Maryse Grcic au CE1 et CE2 a 24 élèves. En maternelle Sophie Burgun a 24 élèves et Caroline Kofler 23 élèves. Les effectifs sont passés de 111 en 2014 à 118 en 2015. En maternelle et au CP-CE1, l'allemand est enseigné par Régine Neufeld, une assistante allemande, et au CE2 et CM par les professeurs des écoles.

ENSEIGNANT Un métier d'avenir



Entente Sportive Rimling Erching Obergailbach



Les joueurs ont rangé leurs crampons le temps de l'assemblée générale de l'Entente sportive Rimling-Erching-Obergailbach. Avec un projet important : la construction de nouveaux vestiaires et d'un club - house.

Chers Lecteurs du Bulletin Municipal,

Durant la saison 2014/2015, nous avons compté 110 licenciés actifs (joueurs, dirigeants, arbitres, éducateurs...). Un chiffre stable depuis quelques saisons. A cela viennent se rajouter quelques 120 membres bienfaiteurs, que nous remercions sincèrement pour leur soutien.

Pour la saison 2015/2016, nous repartons sur les mêmes bases.

Nous avons engagé deux équipes Seniors, une en troisième division et une en quatrième division. Elles sont entraînées par Yves Gross.

L'objectif est clairement défini : la montée en division supérieure pour l'équipe première.

Comme toujours, tous les jeunes licenciés évolueront sous les couleurs d'Alliance 2008, où ils engrangent des résultats très prometteurs et où ils ont l'occasion de se mesurer à des équipes phares du département, voir de la région.

Ce regroupement permet également de voir évoluer sur nos installations ces mêmes équipes (Metz, Blénod, Saint Avold,....), ce qui, en restant seul, n'aurait jamais été le cas.

De nombreux travaux ont également été réalisés cette année : sécurisation du terrain d'entraînement par la pose d'un grillage, amélioration des conditions d'entraînement par la réalisation de deux éclairages supplémentaire, comblement du fossé de drainage au terrain d'honneur avec engazonnement. A noter que ces travaux ont exclusivement été financé par le club.

Cette année « le Schlachtfest » était un grand cru, sans oublier les autres manifestations qui ont connu un franc succès : la fête St Pierre et Paul, les festivités sportives du 15 août, la soirée moules-frites. Par ailleurs, comme tous les ans notre association s'est jointe à celle de « Laura les Couleurs de la Vie » pour organiser le « Challenge Laura », dont l'intégralité du bénéfice fut versée à cette dernière.

L'année qui s'annonce sera marquée par un grand projet, celui de la construction de vestiaires supplémentaires et d'un garage. Nous souhaitons à toute la population une excellente année 2016. (Francis Behr)

L'ambitieux et beau projet de nouveaux vestiaires est porté par la commune d'Erching.

Coût prévisionnel : 200 000€

Subventions déjà accordées :

Etat – DETR : 40 000€

FFF - 60 000€



L'Equipe B et le Staff



Les Equipes A saison 2015 2016 - Objectif affiché : la montée en division supérieure !

L'ÉQUIPE TV

« Je veux remplacer le Coach ! Je veux remplacer le Président ! Je veux remplacer le Trésorier ! Je veux remplacer le SecrétaireJe fais déjà beaucoup pour l'ESREO mais pas assez !! Astride le dit toujours !!! »



Scoop de l'année 2015/2016 !!!... le « Roland » se prend pour Roger Lemerre... Guy Roux...Bernard Tapie...même pour un Emir du Qatar !!!! Oh HETSCH !!! dass isch hetschich !

« ESREO STAFF REAC »

Dis Franz ! T'as entendu Roland le Hetsch veut prendre notre place !!



Oui oui Il ne l'aura pas!! Wackes ! Il faut agir vite et bien !

Er will sogar Trainer sinn !! Jesus Marie !! Ce serait le « Roger Lemerre » de Rimling !! hi hi ha ha !!

On va voir Astride et Super Flic ils arriveront à le dissuader !!! hohoho !!

Il faut lui faire comprendre avec « nivologie » qu'il continue à nous aider comme il le fait sinon il ne va que se consacrer aux Restos du Cœur avec Gabrielle!! hihi



ET VOUS, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

MOI JE VEUX LE ROLAND COMME ENTRAINEUR !! Avec son âge, Lui, est expérimenté, ! ! ! ? ? ? ! !



Reconnaissance humoristique à un Bénévole « hors pair » Gratitude à tous les Bénévoles aidant aux différentes manifestations !



Un seul adjectif pour résumer votre association **FORMIDABLE !!!**



Les cochonnailles et les vieux tracteurs font bon ménage

Un succès indéniable et mérité pour ces cochonnailles 2015

L'expo et le défilé de plus de 70 tracteurs anciens et plus récents a fait l'unanimité auprès des petits, bien sûr, mais aussi des plus grands! Samedi soir, les maires des communes ont percé le fût de bière et la fête a démarré en musique avec une soirée festive « Im Stall ».

Pour cette 8e édition des « cochonnailles », les organisateurs, des dizaines de bénévoles, ont mis les petits plats dans les grands pour offrir le meilleur service, le tout dans un magnifique décor automnal mis en place par Sylvie, une spécialiste en ce domaine. Les uns étaient là surtout pour déguster les produits du terroir, les autres attirés par les vieux tracteurs dont certains affichaient un âge respectable.

Sur l'immense prairie située à l'arrière de la place, les tracteurs de toutes époques avaient fière allure et les visiteurs étaient ébahis, bluffés pour certains. Aux alentours de midi, véritable « coup de chaud » pour les préposés aux repas qui ont eu du mal à suivre le rythme. Les stands de restauration où «le cochon était accommodé à toutes les sauces» étaient pris d'assaut et ceci jusqu'à une heure avancée de l'après-midi.

Des visiteurs fidèles d'année en année ou là pour la première fois, nullement avares en applaudissements, ont déjà pris rendez-vous pour 2016 ! « Chaque année, nous venons à Rimling pour déguster des produits authentiques du terroir et admirer ces vieilles machines qui nous replongent quelques décennies en arrière ».

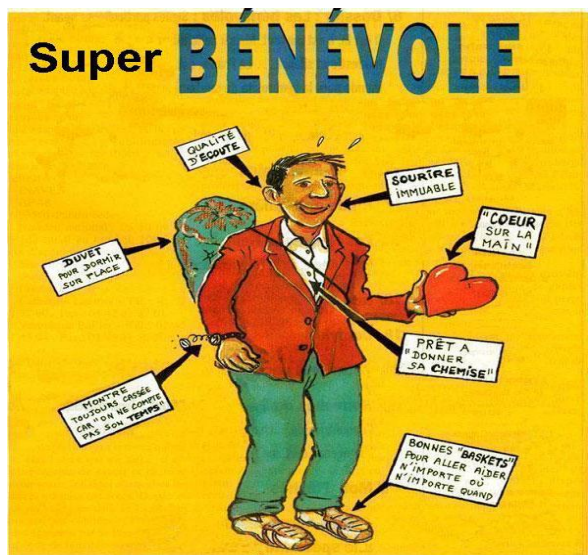
L'animation musicale n'est jamais loin, avec la présence de groupes variés dont une dizaine de danseurs tyroliens, Alpen Klang Duo, et le Chœur d'hommes de Medelsheim qui a aussi animé la messe dominicale le matin.

Pourquoi ce succès ? Au départ une idée qui se concrétise, qui prend corps, qui prend forme, une motivation sans commune mesure des dirigeants de l'ESREO aidée par le syndicat des arboriculteurs et des dizaines de Bénévoles...Encore une preuve indiscutable que la vie associative est une preuve et une nécessité pour une commune, une municipalité qui se veut d'être vivante et accueillante. Merci à toutes celles et ceux qui participent à une certaine émulation de notre village RIMLING !

Les préparatifs du SCHLACHTFESTdes journées entières...



Merci Sylvie pour cette belle déco que tout le monde admire ! Merci à tous les Bénévoles !





**Que vive le Schlachtfest !
Que vive la Fête !**

Un succès amplement mérité !



Les Sapeurs Pompiers

Nos Sapeurs Pompiers Volontaires toujours dans l'Action ! **Assemblée Générale de l'Amicale des sapeurs pompiers**



Une assemblée générale riche en échanges, en discussions,

C'est la satisfaction au niveau des organisations comme la Fête de la Sts-Pierre et Paul avec l'ESREO ou encore la soirée pizzas-flammes.

Le chef de centre, Pierre Fromholtz adresse de vifs remerciements au président de l'Amicale qui se dévoue tout au long de l'année, en étant au four et au moulin.

Il en profite pour demander des efforts à chacun des membres, afin que la bonne ambiance perdure. Il signale également que le Colonel Franoz, patron des SP en Moselle, va prendre sa retraite en juillet prochain. Le chef de corps donne lecture d'une lettre bien émouvante du Colonel Franoz, annonçant son départ prochain et remerciant tous les hommes du feu par ces mots " Restez fiers de l'uniforme que vous portez".

Comité

A l'issue de cette assemblée générale, le nouveau comité se compose ainsi : Président: Pierre Vogel ; vice président: Mathieu Weyland ; trésorier: Francis Schneider ; trésorier adjoint: Stéphane Schmitz ; secrétaire: David Hemmert ; secrétaire adjoint: Sébastien Sabatier ; assesseurs: Michel Lohmann, Sandrine Ott et Pierre Fromholtz.





STE

BARBE 2015...Mathieu WEYLAND promu Caporal puis l'Action toujours l'Action même dans la bonne humeur...



Manoeuvre intercommunale



Manoeuvre incendie

Defilé à travers le village - Saint Pierre et Paul

L'équipe de Rimling aux Nocturnes de Saint Joseph



Entrainement feux en milieu clos - Maison du feu Sarreguemines

Echelle Pivotante Aérienne - Maison du feu Sarreguemines

Des Pizzas et « Flams » à la pelle



Fours alimentés au feu de bois, tournaient à plein régime pendant des heures, pour confectionner les 550 pizzas ou tartes flambées. 90 pizzas ont été livrées à domicile pour des personnes n'ayant

Formation "défibrillateur" par les pompiers



Une animation d'une

grande utilité pour les futurs utilisateurs des défibrillateurs

90% des arrêts cardiaques sont dus à une cause cardiovasculaire, donc un trouble du rythme cardiaque. Trois réflexes s'imposent : appeler le 15, commencer immédiatement le massage cardiaque et chercher aussi vite que possible le défibrillateur.

Devant son auditoire, l'intervenant a montré, à l'aide d'un mannequin, comment effectuer le massage cardiaque, sur un adulte, un enfant, voire un nourrisson, mais aussi la pratique du bouche-à-bouche en alternance.

Dans une seconde étape, il a expliqué comment utiliser le défibrillateur, un appareil très simple d'utilisation, qui guide vocalement, étape par étape, et garantit une utilisation sans risque.

Le défibrillateur a l'avantage de faire le diagnostic via les électrodes et délivre un choc si nécessaire. Un achat utile qui peut sauver des vies.

2 défibrillateurs sont installés -au stade et devant la salle communale.

Lot de sauvetage au menu des pompiers



Jeunes élèves de maternelle chez les SP



En Action à l'Ecole



Oh là la quelle démarche du Chef !! Je pense qu'il a fait ses armes au 16°BC à Bitche !! Quelle dégaine !! Les Pompiers de Philippsbourg vont venir faire un stage à Rimling... !!

Pensez à ma future promotion ! Je vous salue et vous aime !!

Je ne peux pas me passer la démarche du Chef !!



Un chef (Adjudant) motivé et qui motive ses hommes et ses femmes Sapeurs

« Nous avons tous à l'esprit les événements qui ont touché notre pays. Nous sommes solidaires des victimes et des familles ainsi que de nos camarades sapeurs-pompiers, personnels de la sécurité civile, de santé et de forces de l'ordre qui ont été exemplaires.

En 2015 nous sommes intervenus à 23 reprises, 15 fois pour secours à personne, 1 fois pour feu de cave, 2 fois pour feu de cheminée, 5 fois pour opérations diverses.

Je suis heureux qu'une nouvelle fois de plus, nous avons pu assurer tous les départs pour lesquels nous avons été bipé pour venir en aide aux Rimlingeois » Pierre F. Ste Barbe 2015

Le Président de L'Amicale des Sapeurs Pompiers



Ooh oui ! que c'est bon d'être Président !!

Subliminal !
Jouissif !
Heureux ??

Méditation ?
Réflexion ?
Rêve ?
Fâché ?
Fatigué ?

« Pierre, nous aimons tes interventions émotives et ta motivation » Oui ! Ce que tu fais est exceptionnel !



Nos Vétérans Cadres au « pas de charge » et en renfort pour les Manifestations ... Merci !



Alors Guy ? Un peu Triste ? Non Heureux !!! Bonne Retraite et Merci pour tout !



Nous sommes heureux et fiers de nos Sapeurs Pompiers, de l'Amicale, des Vétérans, « Casque Bas »
aux « 2 Pierre ! », et... **Reconnaissance à tous les Sapeurs !!**

« QUI A RECU NE DOIT JAMAIS OUBLIER ! »

Commémorations du 8 mai 2015 !

Le village revit son Histoire 39 - 45

« Historique. » Cet après-midi, Eric Hemmert était heureux et ému. Heureux, car le premier magistrat de Rimling a reçu d'anciens GI's qui ont participé à la libération du village en 1945. Mais ému aussi, car il a signé une charte d'amitié avec Nicole Roy, maire de Bassac, village de Charente où la population rimlingeoise a trouvé refuge durant la Seconde Guerre mondiale. « Les mots gratitude et solidarité ont tout leur sens. Comme 300 localités frontalières, nous avons été condamnés à l'exode en 1939. A un départ vers l'inconnu, avec seulement 30 kg de bagages par personne. Mettons-nous un seul instant à la place de ces communes d'accueil. Bassac et la Charente, nous ne les oublierons jamais. » Nicole Roy a alors clamé : « J'aime les Rimlingeois. »



L'amitié est actée avec les Mosellans de Rimling (01 06 2015)



« Nicole Roy, maire de Bassac, et une petite délégation de la commune, reviennent d'un séjour fort en émotion à Rimling en Moselle. Ce séjour inoubliable a scellé le lien entre les deux villes par la signature hautement symbolique d'une charte d'amitié.

En présence des Charentais, ce village, au cœur des combats de la Seconde Guerre mondiale, a fêté le 70^e anniversaire de sa libération. Cette commémoration a revêtu un caractère exceptionnel. En effet, Eric Hemmert, premier magistrat de Rimling, heureux et ému, a rappelé que la population rimlingeoise, condamnée à l'exode en 1939, avait trouvé refuge dans le petit village charentais, accueillie chaleureusement, en une zone proche de la ligne de démarcation. «Bassac et la Charente, nous ne les oublierons jamais, Les mots gratitude et solidarité ont tout leur sens».

«J'aime les Rimlingeois», a répondu Nicole Roy, visiblement émue, sous les applaudissements d'une foule nombreuse de villageois. Après un défilé d'anciens véhicules militaires, conduits par d'anciens GI's, les deux maires de Rimling et Bassac ont signé une charte d'amitié, confirmant le souhait de poursuivre des échanges riches en souvenirs et en émotion. »

Accueil de nos Amis Bassacois à la mairie et à la place de Bassac



Joyeuse Chanson de Bernard...

Refrain... *Ils sont arrivés nos amis de Bassac.*

Ouvrons- leur grand les portes de Rimling.

Espérons qu'ils nous ont ramené un grand fût de cognac.

Alors, faisons la fête, levons nos verres, et buvons à Rimling et Bassac.

Mes amis, rappelez-vous Mme le Maire de Bassac.

Pour inaugurer notre place des fêtes, elle a percé un grand fût de bière.

Sans elle nous n'aurions pas pû faire la fête.

Alors chantez tous : merci Mme le Maire.

Ah ce qu'ils sont bizarres les gens de là-bas,

Nous on a des grands verres, eux ils ont des p'tits verres.

A Rimling quand on fait la fête, on boit de la bière

Et à Bassac, on boit du cognac.

Ah c' quelle est mignonne Mme le Maire de Bassac.

M. le Maire de Rimling... !!!!!!!!!!!!!

La suite ????? CENSURE !! Article 49/3 de l'Officier de Police Judiciaire de Rimling !!!!

« il lui a offert un tracteur tout vert »

Nicole ! Hein ? N'est-il pas beau mon tracteur ?

Beau ?? Ca on ne peut pas le dire ! T'as même pas pensé à mettre un coussin sur le siège ! J'ai mal aux fesses !...



Bernard SCHUMACHER



Cela fait plus de 70 ans que le son des cloches leur a donné le ton

*Pour un long voyage vers l'inconnu
Et c'est chez vous qu'ils sont venus.*

*C'était au mois de septembre, que nos parents bien malgré eux,
Ont dû laisser tout ce qu'ils possédaient, ne sachant pas s'ils reviendraient.*

Pourquoi a-t-il fallu que deux pays se déchirent pour leur terre

Toutes ces guerres qui les empêchaient de vivre heureux, en paix, chez eux.

*2 Ils parlaient très peu la langue du pays; les gens d'ici plutôt étonnés,
Voir venir tous ces réfugiés, on aurait dit des étrangers.
Mais très vite les coeurs se sont ouverts, et des amitiés se sont nouées,
Un semblant de vie normale, malgré la nostalgie de leur village.*

3. Un an après pour la plupart, c'était le retour dans leur village

La plupart de leurs biens étaient pillés, et leur bout de Lorraine annexé.

Eux qui avaient tous le coeur français, la France les avait abandonnés,

Une fois de plus changer de nationalité; leur guerre ne faisait que commencer.

Aujourd'hui nous avons fait le même chemin que nos parents

***Vous les avez tous accueillis,
Nous sommes venus vous dire - merci –
Bassac 8 mai 2013***

Merci Bernard pour cette belle et émouvante chanson !

Signature de la Charte d'Amitié



Monsieur le Sous Préfet et Monsieur le Député...

Nos Aînés ayant connu l'Exode à Bassac, Signataires et Témoins Privilégies de la Charte...



Mariette SCHOENHENTZ - SCHNEIDER



Roger SCHNEIDER



Joséphine LOHMANN HOELLINGER



Gilbert HEMMERT



Erna BECKRICH LOHMANN



Hubert WAGNER



Planche de timbres toujours dispo en mairie



Elise BURGUN BOUR notre doyenne



Albertine BURLET WEISSE



Monique HOELLINGER



Jules BRUCH



Marie Louise HEMMERT KRESE



Emile KREBS



Sylvain LOHMANN



Nicole HEMMERT HOFFMANN



Attentifs à la lecture de la Charte...

NOUS, ÉRIC HEMMERT, MAIRE DE RIMLING (MOSELLE)
NICOLE ROY, MAIRE DE BASSAC (CHARENTE)

Certains de répondre aux aspirations et vœux de nos concitoyens,
 Les habitants de la commune de Rimling ont quitté en convoi le 1^{er} septembre 1939 leur maison, leurs racines, leurs biens, les fruits de leur labeur pour l'inconnu. Au bout de l'interminable voyage, démunis, handicapés par leur culture, leur langue, leur mode de vie, une nouvelle vie commençait dans la commune de Bassac et de ses alentours...
 Les uns découvrant les us et les coutumes des autres... Des liens d'amitié se tissent très rapidement. Si bien que lors de la phase active du retour pour bon nombre à partir du 5 octobre 1940 les adieux furent touchants... La population n'a jamais oublié l'accueil de leurs amis charentais...

Il a fallu 73 ans pour sceller ce devoir de mémoire et de reconnaissance par l'inauguration de la place de Bassac à Rimling le 15 septembre 2012.
 Depuis, des liens étroits se sont créés entre les deux municipalités, et en ce jour du 8 mai 2015...
 Nous qui voulons vivre dans un monde de paix, de respect et d'entraide,
 Souhaitons contribuer à la création de nouvelles amitiés, à leur pérennisation et rapprocher, NOS VILLAGES de Bassac et de Rimling pour encourager les échanges entre nos citoyens et favoriser la collaboration dans tous les domaines, pour le bien de nos deux communautés,
 NOS POPULATIONS et en premier lieu nos jeunes, qui pourront ainsi poursuivre l'œuvre de devoir de mémoire et de reconnaissance entreprise aujourd'hui.

Pour cela,
 Nous nous engageons solennellement, par le présent accord,
 A conjuguer nos efforts, afin de mettre en œuvre cette volonté d'une amitié profonde, vivante et constructive pour le bien des générations futures.

En foi de quoi, nous apposons nos signatures, ainsi que le sceau de nos villages, au bas de cette charte

« QUI A REÇU NE DOIT JAMAIS OUBLIER »

Soixante - dixième Anniversaire de notre Libération



« Deux moments forts à ces cérémonies. Le premier, devant des vétérans américains et leur famille, le défilé d'anciens véhicules militaires, accompagnés par les fanfares du Pays de Bitche et de Schweyen, acclamés par de nombreux villageois. Le second, l'inauguration de la stèle du sergent Charles Carey, membre de la 100e division d'infanterie qui a libéré le village du joug nazi, en présence de son fils, Richard, arrivé à la dernière minute par Francfort. Au nom de la commune, Eric Hemmert a voulu marquer sa gratitude. A travers un discours touchant. Des actes forts. Mission réussie. » – (Le Républicain Lorrain 08 05 2015)





Stèle du « Sergeant Carey » inaugurée en présence de Richard son fils. Trois Vétérans de la 100th ID devant le Monument et



La nouvelle stèle des soldats de la 100th tombés à Rimling.

Histoire et Patrimoine. . .

Sur les traces des premiers rimlingeois. . .

Des prospections archéologiques pédestres (ramassages de surface) autorisées par le Service Régional de l'Archéologie (SRA), et menées sur le ban de la commune et des communes limitrophes depuis une quinzaine d'années, nous ont permis de recueillir un mobilier abondant, notamment préhistorique.

Ce mobilier a été authentifié et validé par les plus grands spécialistes lorrains, alsaciens, luxembourgeois et franc-comtois (universitaires, archéologues, préhistoriens). L'Histoire et surtout la Préhistoire de la terre de Rimling sont bien plus riches qu'on ne le pensait jusqu'alors. Nous allons en donner un aperçu couvrant les périodes suivantes.

Paléolithique moyen et supérieur	Mésolithique	Néolithique	Âge du Bronze	Âge du Fer	Antiquité gallo-romaine	Moyen Âge
- 200 000 à - 10 000 ans	- 10 000 à - 5500 ans	- 5500 à - 2300 ans	- 2300 à - 800 ans	- 800 à - 50 ans	- 50 à + 500 ans	+ 500 à + 1500 ans
PRÉHISTOIRE			PROTOHISTOIRE			

Les limites communales actuelles n'existant pas encore en ces temps reculés, nous évoquerons aussi au besoin des vestiges découverts autour de Rimling. Sauf mention contraire, les photos sont de l'auteur.

1. La Préhistoire

Le Paléolithique moyen (vers - 200 000 ans à - 35 000 ans avant J. - C.)

Les premiers hommes ayant laissé des vestiges de leur présence à Rimling, appartenaient à l'espèce *Homo Néanderthalensis*, une espèce différente de la nôtre (*Homo Sapiens*). Dotés d'un cerveau plus volumineux, d'un crâne allongé vers l'arrière en forme de chignon, et d'une face sans menton, ces Néanderthaliens étaient plus trapus et plus robustes que nous. Parfaitement adaptés au froid qui régnait alors, ils se nourrissaient essentiellement de viande (mammouth, cheval sauvage, auroch, bison ...). Le paysage ressemblait alors à une steppe à graminées, sans forêt.

Ces chasseurs nomades ont laissé derrière eux des outils de pierre caractéristiques réalisés dans des matières premières locales ou régionales (quartzite et quartz des Vosges, et surtout silex du *Muschelkalk*) : des nucléus (blocs dont on a tiré des éclats), des éclats tranchants, des éclats régularisés par retouche (raclours), des couteaux à dos, des pointes (armant des lances), des burins, de rares bifaces. Ces outils servaient à couper, racler, gratter, rainurer, fendre et percer des matières animales et végétales (os, peaux, tendons, bois ...).



De gauche à droite : fragment de biface en silex trouvé sur les hauteurs à l'ouest du village (L : 90 mm) ; raclour en silex (est de Rimling ; L : 50 mm) ; raclour en quartzite (idem ; L : 45 mm).

Sur les gisements découverts à Rimling et alentour (Erching, Epping, Obergailbach, Bettviller), les Néanderthaliens ont surtout utilisé du silex local du *Muschelkalk*, ce qui est plutôt original en Lorraine où les outils du Paléolithique moyen sont essentiellement façonnés dans du quartz et du quartzite vosgiens.

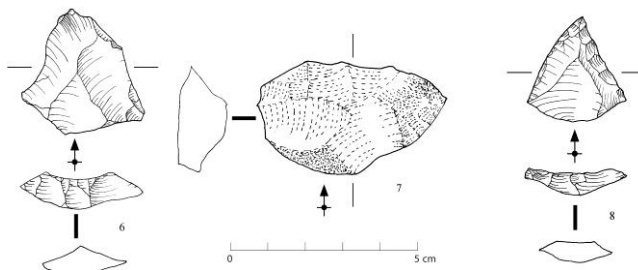
Le débitage Levallois est présent. Cette technique de taille de la pierre apparue vers - 250 000 ans, permettait d'obtenir des éclats de forme prédéterminée.

Les gisements rimlingeois, malheureusement impossibles à dater précisément en l'absence de stratigraphie, correspondent à des stations de surface ou haltes de chasse (campements de plein air) attribuables au Moustérien, le principal « techno-complexe » (ou phase culturelle) du Paléolithique moyen. Certaines pièces bifaciales évoquent le Micoquien, un autre techno-complexe.



De gauche à droite, pièces en silex du Muschelkalk : biface de Hœlling, à pointe brisée ; pointe Levallois (est de Rimling ; L : 28 mm) ; nucléus Levallois en fin d'exploitation ; les négatifs des derniers éclats débités sont bien visibles, notamment en bas à droite (ouest de Rimling).

Une grande partie du mobilier a été confiée pour étude et dessin à Jean Detrey et Simon Diemer, archéologues préhistoriens, superviseurs des fouilles de l'abri sous-roche néanderthalien de Mutzig dans le Bas-Rhin, et membres de l'UMR (Unité Mixte de Recherche) 7044 rattachée au CNRS et à l'Université de Strasbourg.



Dessins extraits d'une planche représentant des outils de Rimling : pointe Levallois en silex (n°6), racloir en quartz (n°7), autre pointe Levallois retouchée en silex (n°8). Le dessin lithique requiert une grande minutie. (Dessins Jackie Lopez – Jean Detrey ©)

Le Paléolithique supérieur (vers - 35 000 ans à - 10 000 ans)

L'espèce néanderthalienne s'éteint vers - 35 000 - 30 000 ans, vraisemblablement en raison d'un brassage génétique trop faible, au moment où les Cro-Magnon de l'espèce *Homo Sapiens* à laquelle nous appartenons, font leur entrée en Europe. Ces hommes « modernes » venus d'Orient apportent avec eux des techniques nouvelles : débitage laminaire, pointes de sagaie en os de renne, propulseur. Mais ils sont surtout à l'origine de la naissance de l'art (peintures pariétales, sculptures en ivoire). Vers - 20 000, le froid atteint son maximum : des glaciers couronnent les Vosges, une calotte glaciaire recouvre le Nord de l'Allemagne et de l'Angleterre. Les hommes refluent vers le sud. Ils chassent essentiellement le renne. Les vestiges de leur présence en Lorraine à cette époque glaciaire sont rarissimes.

À Rimling, seul un outil pourrait témoigner d'une incursion humaine : il s'agit d'un grattoir-burin en silex, typologiquement attribuable à l'Aurignacien, une phase culturelle datée vers - 35 000 - 30 000 ans.

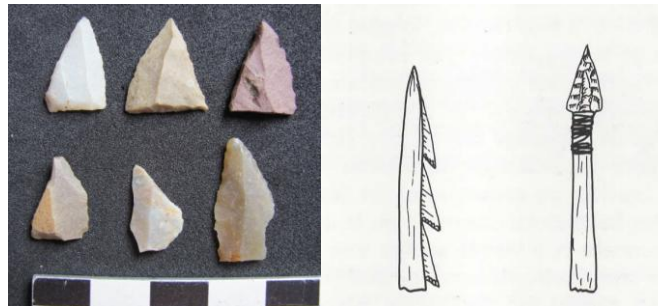


Le Mésolithique (vers - 10 000 à - 5500 ans)

Le climat s'est réchauffé, la forêt s'est développée, le gibier a changé (cerf, chevreuil, sanglier, auroch...). Les Mésolithiques seront les derniers chasseurs cueilleurs avant l'apparition de l'agriculture vers - 5500 ans. Ils se sont adaptés à la chasse en milieu boisé : ils utilisent désormais l'arc. De fines lamelles débitées dans le silex du *Muschelkalk* sont ensuite fracturées, pour obtenir de petits fragments pointus et tranchants appelés microlithes, utilisés pour armer les flèches. Nous avons retrouvé quelques-uns de ces microlithes en différents endroits du ban de Rimling, ainsi que la panoplie caractéristique de l'équipement du chasseur mésolithique : petits grattoirs onguiforme, lamelles entières, parfois retouchées, et surtout des nucléus à lamelles. Ces vestiges épars témoignent plus de passages répétés, à l'occasion de chasses, que d'une implantation durable comme sur les sites de Walschbronn ou Lemberg.



À gauche : nucléus à lamelles en silex à différents stades d'exploitation ; on distingue les négatifs (ou creux) laissés par les lamelles débitées de haut en bas. À droite, fines lamelles en silex (épaisseur : 2 à 4 mm) tranchantes comme des rasoirs ; pièces de Rimling, Walschbronn, Bettviller.



Microlithes en silex (triangles) obtenus par fracturation des lamelles et retouche d'un bord (Rimling, Walschbronn, Bettviller) ; dessin montrant l'emmanchement des microlithes dans une hampe de flèche, soit latéralement pour obtenir des barbelures, soit en pointe.

Le Néolithique (vers - 5500 à - 2300)

Les premiers paysans venus d'Orient via la plaine du Danube, colonisent peu à peu les territoires de chasse des derniers chasseurs cueilleurs mésolithiques, durant le Rubané (phase culturelle du Néolithique ancien, vers - 5500 à - 5000). Les vestiges du Rubané sont très rares en Lorraine. L'herminette plate polie est l'outil caractéristique de cette période. Son tranchant est perpendiculaire au manche, contrairement à celui d'une hache qui lui est parallèle.



Lame plate d'herminette en amphibolite (Rimling), pointe de flèche en silex de la transition Mésolithique final-Rubané (Obergaillbach), et dessin montrant l'emmanchement d'une lame d'herminette, ligaturée sur un manche coudé en bois.

Les Néolithiques apportent avec eux l'élevage, l'agriculture (céréales, pois), la céramique, la pierre polie, et la maison édifée en matériaux périssables (poteaux porteurs et charpente en bois, toit de chaume, murs en torchis).

La hache en pierre polie est l'outil phare du Néolithique moyen, récent et final (vers - 5000 à - 2000). Elle permettait d'ouvrir des champs dans les forêts, par abattage puis brûlis.

Nous avons trouvé une quarantaine de lames polies de haches sur les bords de Rimling et des villages voisins. Les roches dures utilisées pour les confectionner proviennent souvent des Vosges du sud (pélite-quartz de Plancher-les-Mines en Haute-Saône, schiste noduleux de Saint-Amarin dans le Haut-Rhin). Du silex minier (importé du Bassin-Parisien), des roches volcaniques (phonotéphrites de l'Eifel, basalte, tuf) et métamorphiques (amphibolite), sont également présentes. Ces haches ont donc circulé sur des distances supérieures à 150 kilomètres, sous forme de produits finis ou d'ébauche non polies à polir sur place. Il existait donc, déjà, des circuits commerciaux d'approvisionnement et de diffusion.



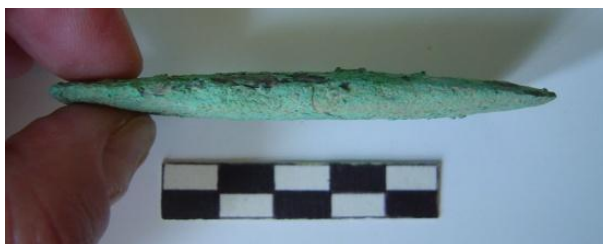
Lames polies de haches et d'herminette (seconde en partant de la gauche), trouvées à Rimling et alentour. À l'extrême droite, fragment arrière (talon) d'ébauche taillée non polie. Ces lames étaient soit emmanchées directement dans la mortaise d'un manche en bois dur (frêne), soit insérées dans une gaine intermédiaire en bois de cerf réduisant les chocs sur le manche.

Le Néolithique connaît malheureusement l'émergence de la violence. L'essentiel de la viande n'est plus en effet issu de la seule chasse comme auparavant, mais de l'élevage. Les pointes de flèches en silex trouvées çà et là sont donc à considérer aussi comme des armes de guerre.



Pointes de flèches en silex découvertes à Rimling et Hoelling. Les formes évoluent au fil des millénaires (triangulaires, puis losangiques et pédonculées avec ailerons de plus en plus dégagés). En bas à droite, pointe non pas perçante mais tranchante. Ces pointes tranchantes occasionnaient de graves lésions en sectionnant les chairs et les vaisseaux sanguins.

Les premiers objets métalliques, en **cuivre** (perles, haches, poignards), font leur apparition à la transition Néolithique final-Bronze ancien, vers - 2300 - 2000. La hache plate en cuivre trouvée au *Kohlhecke* en est un exemple rarissime, exceptionnel : seules trois autres haches en cuivre ont en effet été trouvées en Lorraine, à Apach, Marly et Dabo. La hache en cuivre de Rimling est donc le plus ancien objet en métal jamais découvert dans tout le nord-est mosellan. Elle est d'un type jusque là inconnu dans la Grande Région (Sarre-Lorraine-Luxembourg). Son analyse chimique réalisée gracieusement au Musée National Suisse de Zurich a révélé une teneur en cuivre de 99,2 %, l'infime pourcentage restant étant constitué de métaux-traces (arsenic, argent, plomb...). Cette pièce unique a été prêtée au Musée National d'Histoire et d'Art de Luxembourg (MNHA), où elle est exposée depuis quelques années.



Cette hache est le symbole d'un tournant, d'une révolution dans l'évolution humaine : l'apparition du métal. Désormais, le cours de l'histoire va s'accélérer.

2. La Protohistoire

L'Âge du Bronze (vers - 2300 à - 800 av. J. - C.)

Le bronze (alliage de cuivre et d'étain plus résistant que la pierre ou le cuivre) permet de fabriquer des outils (haches, faucilles, gouges, marteaux...) et des armes (épées, poignards, pointes de flèches...) plus performants. Sa diffusion est progressive, et le silex est encore utilisé. Malheureusement, les vestiges de cet âge sont plutôt rares à Rimling, comme ailleurs en Lorraine. Ce déficit peut s'expliquer par le recyclage (refonte) des objets en bronze aux périodes ultérieures.



Tessons de céramique à bord éversé avec incisions, typiques du Bronze final. Le dégraissant est du quartz pilé. À droite, fragment de bracelet en bronze à tampon du Bronze final ; pointe de flèche en silex, brisée, à pédoncule fin et ailerons, imitant les pointes en bronze ; petite perle en verre bleu à filet blanc, en forme de tonnelet, du Bronze final. Cette perle est le plus ancien objet en verre connu au Pays de Bitche, et l'un des plus anciens objets en verre de Lorraine : c'est en effet au Bronze final (vers - 1000) que le verre importé d'Orient ou d'Italie fait son apparition en Lorraine. Ce mobilier a été découvert à Rimling et à Obergailbach pour la pointe de flèche.

L'Âge du Fer (vers - 800 à - 50)

C'est l'époque de ceux que les Grecs appellèrent Celtes (*Keltoi*), et que les Romains nommèrent Gaulois (*Galli*). Le fer constitue une avancée technologique déterminante : il est en effet disponible sur place (fer pisolitique), contrairement au cuivre et à l'étain importés. Nous avons repéré des gîtes de fer à l'état brut au nord du *Buchenbusch*, et entre la ferme de Moronville et la station de gaz d'Obergailbach.

Les vestiges les plus spectaculaires de l'Âge du Fer sont assurément les sept tumulus du *Buchenbusch* fouillés en 1879 puis 1925, qui semblent dater du Hallstatt ou Premier Âge du Fer (- 800 à - 450), mais qui pourraient être plus anciens. S'il ne subsiste aucun rapport de la fouille de 1879, celle de 1925 menée par H. Flurer de Rohrbach-les-Bitche, a mis à jour des coffres en dalles calcaires dont le plus grand contenait des os, un amas de cendres, des scories, du charbon de bois et des fragments de vases. Cette nécropole semble donc avoir accueilli à la fois des incinérations et des inhumations.

Deux autres sites à Rimling ont livré des témoins du Hallstatt, en l'occurrence des fragments de meules à va-et-vient en grès conglomératique ou poudingue, des molettes de section triangulaire en basalte importé de l'Eifel, et de nombreuses bouchardes. Les grains de céréales étaient réduits en farine entre la meule et la molette, par un mouvement de va-et-vient. Une partie de ce mobilier de mouture exceptionnel a été confié pour étude à Sophie Galland Créty, archéologue à l'INRAP de Metz, et spécialiste de la question.



Molette en basalte de section triangulaire épousant parfaitement la paume de la main, pour optimiser le mouvement de broyage en va et vient. La molette est posée sur un fragment de meule en grès conglomératique ou poudingue. À droite, autre fragment de meule plate en poudingue.

Les bouchardes sont des galets de quartzite tenant parfaitement en main, utilisés comme percuteurs (pour redonner du mordant aux meules), comme broyeurs ou comme marteaux. Ces outils qui portent des stigmates de percussion ou de frottements à leurs extrémités ou sur leur pourtour, sont assez fréquents : nous en avons ramassé plus d'une centaine rien qu'à Rimling. Ils ont été utilisés du Néolithique jusqu'à l'Âge du Fer et sont donc difficiles à dater précisément.



Bouchardes ou broyons, et fragment de meule en granit de l'Âge du Fer, réutilisée en mortier. La cupule de broyage est parfaitement polie par l'usage. Ouest de Rimling.

À la fin du Second Âge du Fer ou Tène finale, se développent des sites fortifiés de hauteur (*oppidum*) et des habitats aristocratiques tel celui de Weiskirch *Nassenwald* découvert lors du terrassement de la Voie Verte. Trois monnaies coulées en potin (alliage de plomb, de cuivre et d'étain), et représentant un sanglier (potins au sanglier de type SST 186 classe I pour les numismates), datent de cette période qui précède la conquête romaine. L'exemplaire de Rimling a été ramassé au *Kohlhecke*, les deux autres proviennent de Weidesheim et Hottviller. Il s'agit là des seules monnaies gauloises jamais découvertes au Pays de Bitche.



L'avvers et le revers des potins de Weidesheim et de Rimling. L'avvers représente une tête humaine vue de profil, à la chevelure maintenue par un bandeau. Le revers montre un sanglier à la hure hérissée. Diamètre de 18 mm environ. Épaisseur de 4 mm. Ces potins étaient coulés en chapelets.

3. L'Antiquité gallo-romaine (- 50 à + 500)

Si les constructions néolithiques et protohistoriques n'ont laissé aucune trace visible en surface (seul un décapage mécanique à l'aide d'un godet lisse permettrait d'en repérer le plan, matérialisé dans le sol par les auréoles sombres des trous des poteaux porteurs), les bâtiments gallo-romains en revanche, sont aisément repérables dans les labours grâce à des débris d'épaisses tuiles à rebord caractéristiques. Les recherches d'André Goret, ancien pharmacien à Volmunster, avaient permis de recenser 119 sites au Pays de Bitche, dont 11 à Rimling.

Ces sites correspondent souvent à des exploitations agricoles, comme l'indiquent des fragments de moulins rotatifs (meules) en basalte importé de l'Eifel. Actionnés manuellement grâce à un manchon permettant la rotation, ces moulins offraient un rendement supérieur à celui des meules à va-et-vient antérieures.



À gauche, partie inférieure fixe (*méta*) d'un moulin rotatif découvert à Walschbronn. À droite, meule complète de Bliesbruck. On distingue sur la partie supérieure rotative (*catillus*), l'œil dans lequel le grain était versé, et plus bas le trou du manchon d'entraînement. Nous avons trouvé à Rimling de nombreux fragments de meules semblables, brisées par les engins agricoles.

Par endroits, des scories en forme de culot (rejets de four) indiquent la présence de forges, comme à la *Verschingerwiese*, au nord-est du Buchenbusch (*Almeckfeld*) ou au sud de la station de gaz d'Obergailbach. Nous en avons ramassé plusieurs dizaines de kilos.



Scories arrondies (culots) formées par l'accumulation des chutes de métal tombées au fond du foyer durant le travail du forgeron, et polissoirs en grès destinés à ébarber et polir le métal.

Par ailleurs, les fouilles menées en 1998 par L'INRAP sur le tracé de la Voie Verte ont mis à jour une voie empierrée à la *Seilwiese*, et une écurie entre le *Grossloch* et le *Kohlhecke*. Les vestiges romains sont donc très variés (fermes, forges, écurie, voies...).

Nos prospections ont en outre permis de découvrir huit autres sites sur le ban de Rimling, ce qui porte le total à 22, et témoigne d'une importante présence des gallo-romains, jusqu'au cœur du village actuel : le site du *Altenhof* (n°21 sur les cartes ci-après) s'étend en effet jusque sous l'atelier municipal, et les travaux d'enfouissement des réseaux en 2012 ont exhumé des tuiles rue de l'Église au bas du mur de soutènement de l'ancienne école, à quelques mètres du monument aux morts. Nous avons également constaté à l'occasion de travaux de raccordement, la présence de tuiles romaines à un mètre cinquante de profondeur, en face de l'ancienne école, toujours rue de l'église, au n° 20. Le quartier de l'ancienne école semble ainsi bâti sur des vestiges romains. L'origine du village serait donc gallo-romaine...



De gauche à droite : tuiles (*imbrex et tegula*), éléments de chariot et burin recueillis par Christophe Bonnet au bas du mur de soutènement de l'ancienne école ; empreinte de chien imprimée dans l'argile molle d'une *tegula* avant sa cuisson (Rimling, *Schliesen*).

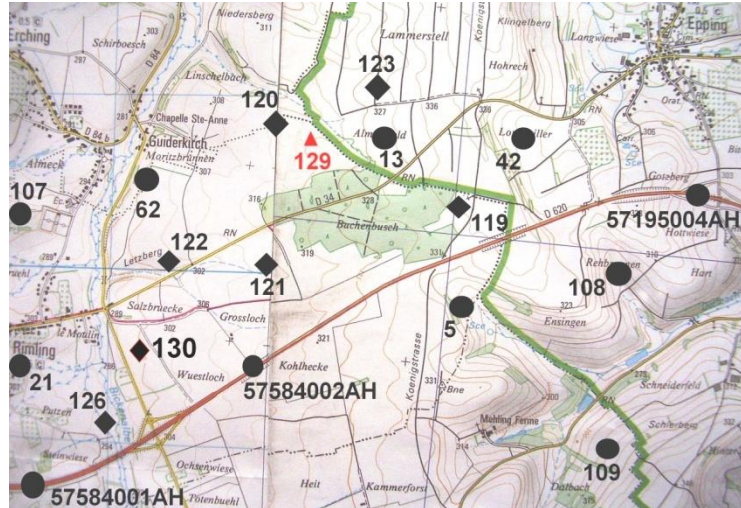
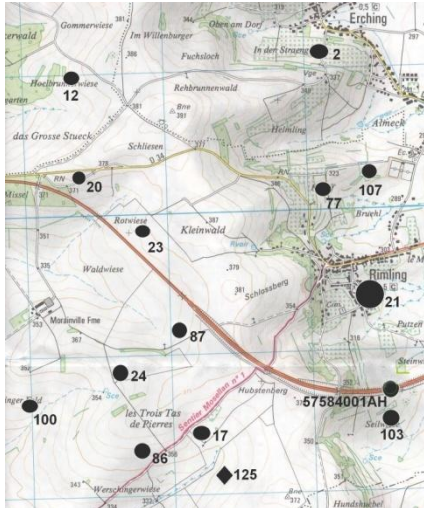
Enfin, un dernier site (n°129) semble correspondre à une nécropole rurale à incinérations, au nord du *Buchenbusch*. Notre attention avait été attirée depuis plusieurs années, par de nombreux tessons (amphores de type Dreyssel, assiettes, coupes, bols, cruches, datés du II^e à s.) et des fragments de verre fondu, sur une surface d'une trentaine de mètres carrés. Le tout sans tuiles. En 2013, un labour plus profond exhuma un fond d'urne, des cendres, une dent vraisemblablement humaine ainsi que des esquilles d'os brûlés d'une couleur blanche caractéristique provoquée par la crémation. Selon toute apparence, nous venions de découvrir les débris d'une incinération détruite par la charrue, et donc les restes du plus ancien Rimlingeois, âgé de près de 1800 ans. Les gallo-romains brûlaient en effet les corps sur un bûcher, et plaçaient ensuite les résidus de combustion (os, dents, cendres) dans une urne enterrée.

Quant aux nombreux tessons, ils correspondent peut-être aux restes d'un banquet funéraire : la vaisselle utilisée lors d'un dernier repas en l'honneur du défunt, aurait ensuite été brisée sur place. À moins qu'il ne s'agisse d'un viatique (don accompagnant le défunt pour lui servir dans une autre vie après la mort...).



À gauche, restes probables d'une incinération : esquilles d'os brûlés, avec au centre, une dent. À droite, fibules en bronze (Rimling, Erching). Les fibules (broches) servaient à agraffer les vêtements.

La découverte d'incinérations est peu fréquente : seules trois autres nécropoles gallo-romaines sont connues au Pays de Bitche : Bettviller-Guising (une urne), Rohrbach (entre le Super U et le Mayerhof : au moins trois incinérations), et Epping (au niveau de l'échangeur de la Voie Verte : environ 70 fosses sépulcrales, site n° 57195004AH).



Aperçu de la densité des occupations gallo-romaines : cartes des sites à l'ouest et à l'est de Rimling. Les disques noirs sont les sites recensés et découverts par André Goret. Les losanges et le triangle (n°129) correspondent à nos découvertes en prospection. Les trois sites fouillés en 1998 sur le tracé de la Voie Verte, portent un numéro commençant par 57.

Dans la seconde moitié du troisième siècle après J. - C., la région a subi des raids et pillages menés par des barbares venus d'outre-Rhin. L'affaiblissement du pouvoir romain a instauré un climat d'insécurité et de nombreux sites ruraux ont alors été détruits ou abandonnés, avec pour conséquence un appauvrissement de la vie sociale, économique et culturelle.

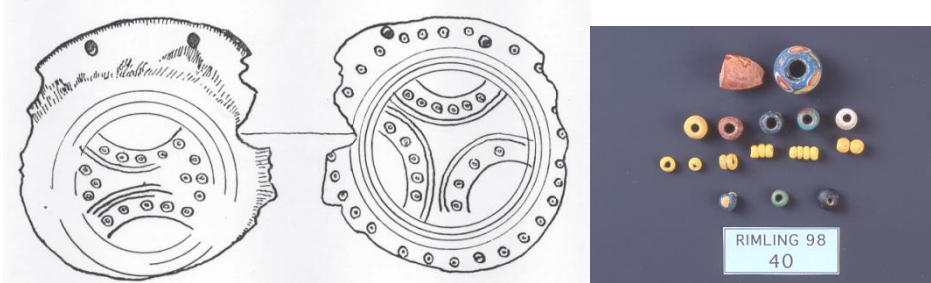
4. Le Moyen Âge :

Le Haut Moyen Âge (+ 500 à + 1000)

Cette période qui suit l'effondrement de l'Empire romain, correspond à la diffusion du Christianisme et aux dynasties des rois francs mérovingiens (V è – première moitié du VIII è s.) puis carolingiens (seconde moitié du VIII è s. au X è s.).

Les quatre tombes mérovingiennes découvertes rue de l'Église en 1953 sont bien connues. Le mobilier alors recueilli (épée et scramasaxe en fer, boîte décorée en tôle de bronze, peigne en os...) est conservé au musée de Sarrebourg.

La tombe mérovingienne découverte près du mur ouest de l'écurie romaine du *Grossloch-Kohlhecke* lors du terrassement de la Voie Verte (site n° 57584002AH), est en revanche moins connue. Bien que fortement perturbée par le décapage de la terre végétale, cette inhumation a livré les restes d'une adolescente, un vase biconique, des perles en pâte de verre et un bracelet en bronze.



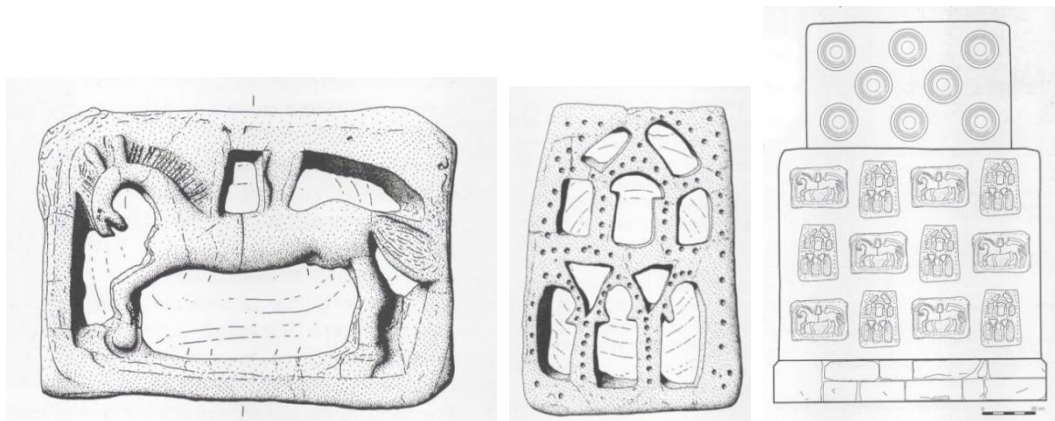
Rondelle en bois de cerf (Ø 6 cm) décorée de cercles et de points, trouvée dans une des sépultures rue de l'Église. Dessin publié dans *Gallia*, tome XII, 1954. À droite, perles en pâte de verre de la sépulture du *Grossloch-Kohlhecke* (cliché Jean-Marie Blaising, INRAP Metz).

Par ailleurs, un fragment de moulin rotatif recueilli à la *Verschingerwiese*, a été daté de l'époque carolingienne par Sophie Galland Créty, spécialiste du matériel de mouture (INRAP Metz). Les moulins carolingiens sont très rares.

Le Moyen Âge dit « classique » (+ 1000 à + 1500)

Le site de la *Verschingerwiese* était également habité à cette époque. Nous y avons recueilli en juin 2002, à l'occasion de la pose d'une buse en béton dans le fossé bordant le site et la *Ritterstraße*, de nombreux tessons de céramique grise, et des fragments de poêle gris datant des XIV et XV è siècles : pots à ouverture quadrangulaire à lèvre et apex interne, et poteries obturées. Ces vestiges de poêle inédits révèlent l'existence d'un habitat confortable de statut considérable.

Un tel mobilier n'est pourtant pas inconnu à Rimling : d'autres éléments de poêle datés du XIV è s. ont en effet été exhumés en 1980 au lieu-dit *Half Acker*, en contrebas de l'enceinte du château Lothringen (mentionné dès le XIII è s. et détruit en 1393) : huit pots tronconiques, cinq pots à ouverture quadrangulaire et des carreaux, aujourd'hui conservés au Musée de la Faïence de Sarreguemines.



Dessins de carreaux de poêle du XV è s. représentant un cheval et une façade à fenêtres gothiques, et reconstitution graphique du poêle dont les débris ont été retrouvés au pied du château. Les carreaux et pots creux scellés dans la maçonnerie du poêle, accumulaient la chaleur pour mieux la diffuser. Dessins extraits de l'excellent ouvrage de Guillaume Huot-Marchand, *La céramique de poêle en Lorraine*, Gérard Louis, 2006.

Signalons encore plusieurs dons au Musée de la Faïence, émanant d'habitants du village au siècle dernier (cruche, tessons, vase, écuelle datés du IX è au XII è s. et inventoriés sous les numéros 692 à 697).

En fin de compte, l'héritage médiéval le plus visible actuellement, est certainement le parcellaire à champs étroits mais très longs, parfaitement adaptés à la charrue et au labour en billon. La longueur des parcelles bombées s'étirant perpendiculairement au sens de la pente, réduisait en effet les demi-tours fastidieux en fin de course, ainsi que l'érosion des sols, tout en favorisant l'écoulement des eaux. Ce patrimoine millénaire est en train de s'estomper, sous les effets des remembrements et de l'agriculture intensive qui nivellent les sols, uniformisent les paysages et accélèrent l'érosion.



Alignement de billons, au *Hubstenberg* et au *Kleinwald*, encore protégés par la prairie.

Ainsi s'achève ce tour d'horizon préhistorique et historique. Une étude approfondie nécessiterait une monographie de plusieurs centaines de pages. Nous espérons simplement que cet aperçu changera le regard que nous portons sur les lieux et les paysages qui nous entourent. Nous ne sommes que de passage. De très nombreux Rimlingeois nous ont précédés. Ils n'ont laissé qu'une empreinte discrète.

Quelle sera la nôtre ?

Sébastien Schmit, 4 rue de la Paix à Rimling

Remerciements

Guillaume Asselin (Pôle Archéologique de Metz Métropole), Vincent Blouet (SRA), Christian Jeunesse (Université de Strasbourg), Jean-Paul Petit (Parc Archéologique de Bliesbruck), Pierre Pétrequin (CNRS, Université de Franche-Comté), François Valotteau (Centre National de Recherches Archéologiques de Luxembourg), ainsi que les personnes citées dans l'article.

Merci à Sébastien SCHMIT pour ce très intéressant exposé écrit qui sera consigné dans les archives de la Commune. On ne cesse de découvrir des choses inédites qui composent l'histoire de notre village.

Dans le cadre de remerciements je souhaite remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à l'Édition de ce bulletin municipal. Je ne les nommerai pas individuellement de peur d'en oublier...

Concernant les cérémonies du 8 mai je tiens à remercier tout particulièrement

- le club philatélique de Bitche, en la personne de Monsieur Clément GROSS qui a conçu les timbres de la Charte d'Amitié avec son logo.
- Monsieur François ABEL de Goetzenbruck dessinateur qui a élaboré les tableaux de la Charte et du « Sergeant » Carey.
- l'imprimerie SCHEUER de Drulingen qui nous a imprimé gracieusement les Chartes
- Les Etablissements Schumacher Achille pour les réalisations des 2 stèles au Monument aux Morts
- les financeurs « inespérés » comme le Département 2 500€ - le Ministère de la Défense 2 500€ - un donateur anonyme 2 000€

Et tous les participants pour que cette journée reste longtemps gravée dans nos mémoires.

Merci !

Eric

Le Maire, Les Adjointe, Les Conseillers Municipaux, le Personnel Communal



Vous souhaitent une Très bonne Année 2016 !

Les principales dates à retenir pour cette nouvelle année

5 – 9 mai - voyage à Bassac en Charente

1, 2, 3 juillet - FETE PATRONALE ST PIERRE

17 et 18 septembre - « SCHLACHTFEST AM BRUNNEN » cochonnailles ...

Vous êtes tous les bienvenus, invitez vos familles, amis et connaissances ...

Nos Enfants de l'École avec leurs enseignants ont réalisé cette belle fresque murale en mémoire des événements de Paris le 13 novembre dernier. Quelle belle leçon !



Bonne continuation ! Bon vent à vous tous !